

Les problèmes de la circulation préoccupent toujours les autorités municipales; de plus en plus l'encombrement persiste et les embouteillages se multiplient au grand inconvénient de toute la population. Les rues sont trop étroites pour permettre le stationnement prolongé des automobiles le long des trottoirs; des artères fréquentées comme les rues St-Joseph, St-Paul et St-Pierre devraient être dégagées, tout le jour durant, des véhicules qui y séjournent, afin de libérer la chaussée entière et d'aider le mouvement rapide des milliers d'automobiles qui y circulent constamment. Mais la solution n'est pas aussi simple que cela: il n'existe aucun endroit convenable pour y parquer les automobiles dans ce quartier des affaires, et les experts s'évertuent à promouvoir des projets et à dresser des plans dont l'exécution coûteuse émeut les membres du conseil. Il faut agir tout de même, mais comment? Le progrès a surpris la vieille cité; comme elle s'est toujours bien trouvée de ses petites rues étroites et tortueuses, qui font aujourd'hui l'embarras et l'attrait des visiteurs, elle n'ose rien changer et elle continue de vivre sa tradition dans la fièvre de l'agitation moderne. Les comités et les commissions se livrent à des études et des enquêtes qui, par la force des circonstances particulières à Québec, restent en plan; on ressent l'extrême difficulté de vouloir ménager les choses du passé et suivre la marche de l'évolution.

Gazette rimée

Bons conseils

Le tour de sa majorité
le Philéas eut à Manille
le cadeau de sa liberté
et les vœux d'un tuteur sénile.

Selon l'usage solennel,
recrutant conseil chimérique
scanda sur un ton paternel
par son vieil oncle d'Amérique.

"Comme l'on voit sur le piano
les notes vivre en harmonie,
avec la douceur de l'agneau
des noirs avec la canne à sucre.

"Sois fidèle au labour des champs
sans céder à l'esprit de lucre
benis le Seigneur en tes chants,
tout en suçant la canne à sucre.

"Jamais ne prête ton argent
à un emprunteur étranger,
ce jeu n'est pas intelligent
et comporte trop de danger.

"Évite l'exemple mauvais
des superbes de tel empire;
enfin, fais mieux que le ne fais
et ton sort ne sera pas pire!"

Le rimailler.

Entreprise civique

Une ville progressive des Cantons de l'Est prend une initiative des plus efficaces pour régler le problème du logement et promouvoir en même temps les principes d'urbanisme. Granby organise une exposition architecturale qui démontre en une série de vingt et un tableaux les méthodes pratiques de construire sa maison en l'adaptant à ses propres besoins et aux conditions de son milieu. L'œuvre a été préparée par des architectes, des ingénieurs et des urbanistes qui ont étudié la situation actuelle de l'habitation canadienne et qui ont élaboré de concert les moyens de créer un type de maison qui convienne à nos groupes de population, aux caprices du climat et aux exigences des régions. Cette exposition devient une sorte de géographie humaine qui embrasse tous les phénomènes qui s'associent aux relations de l'homme avec la nature au milieu de laquelle il doit vivre. Elle procure dans sa belle perspective une vue d'ensemble sur les entreprises qui s'imposent et sur les travaux qui se préparent. Toutes les villes de la province devraient s'en inspirer pour se relever des blessures du temps et aspirer à un développement graduel et ordonné. Les cités d'Europe ravagées par la guerre se soumettent volontiers à l'expertise des ingénieurs urbanistes qui sont en voie de leur refaire un nouveau visage dans le cadre ancien de leur traditionnel milieu; elles obéissent à un besoin humain de s'améliorer et de progresser, et c'est ainsi qu'elles reprennent vie.

Contre le chômage

Pour enrayer et prévenir le chômage aux États-Unis, on veut recourir à un moyen très simple: comme l'œuf de Christophe Colomb, il suffirait d'y songer. Cela consiste tout simplement à établir des industries dans les régions qui en sont dépourvues. Du même coup, on travaillerait à la décentralisation industrielle. Un sous-comité du Sénat étudie donc un projet de loi qui permettrait au gouvernement d'aider l'entreprise privée à établir dans les régions où l'agriculture prédomine et où, pourtant, les ouvriers sont déjà trop nombreux. On pense aussi à d'autres régions: celle où se cultivait le chanvre avant la guerre (cette industrie alimentaire ayant fait place aux industries de guerre); celles où les richesses naturelles sont épuisées ou à la veille de le devenir, celles où l'industrie régionale est insuffisante à la main-d'œuvre (la sole ayant été supplantée par le rayon); et, enfin, les régions où l'on pourrait améliorer les industries existantes et en créer de secondaires.

LE 'RED ENSIGN', À PRENDRE OU À LAISSER

LE CANADA ADMIS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Malgré l'opposition russe, notre pays pourra participer aux discussions des problèmes de l'énergie atomique. — Veto invoqué par Gromyko.

New-York, 11. — (P.A.) — Par Herbert V. Ewart, d'Australie, président de la commission de l'énergie atomique, proposa officiellement veto, hier, d'empêcher le Canada, d'inviter le Canada à siéger avec le conseil dans les discussions sur les problèmes atomiques, mais sans droit de vote.

La présence du Canada à la table du conseil pourrait bien n'être que temporaire, toutefois, car le délégué soviétique, M. André A. Gromyko, s'est réservé le droit de soulever la question de nouveau. Il préféra ne pas aller jusqu'au bout sur la question du veto au cours de cette réunion.

Le général A.-G.-L. McNaughton, représentant du Canada à la commission de l'énergie atomique, siègea avec le conseil durant la partie de la vive discussion qui s'engagea sur la question de savoir s'il en avait le droit. Le Canada et onze puissances du conseil de sécurité composent la commission de l'énergie atomique. Lorsque le conseil se réunit, le Dr

Le gouvernement canadien prend le contrôle de trois industries

Pour prévenir une grève de l'acier qui affecterait 14.000 ouvriers. — Nomination d'un régisseur, pour trois compagnies. — Déclaration de M. Mitchell.

Ottawa, 11. — (P.C.) Le gouvernement a pris, hier, le contrôle de trois fabriques canadiennes d'acier de base afin d'empêcher une grève qui affecterait 14.000 ouvriers. M. Mitchell, ministre du Travail, dans une déclaration surprise faite à la Chambre des Communes, à la fin de l'après-midi, a annoncé la nomination d'un régisseur pour la Dominion Steel and Coal Corp., de Sydney, N.-E., la Steel Co. of Canada, de Hamilton, et l'Algoma Steel Corp., de Sault Ste-Marie, Ont.

M. F. D. Kilbourn, de Montréal, ancien régisseur de l'acier au ministère des Munitions, a été nommé régisseur et aura trois assistants, M. J. G. Sullivan, de Toronto, M. B. Argyle, d'Ottawa, et M. H. R. Pettigrove, de Halifax, tous trois officiers du ministère du Travail. M. Mitchell a expliqué que cette décision a été prise "afin de s'assurer, en autant qu'il est humainement possible de le faire, que le travail se poursuivra dans ces importantes fabriques".

La décision du gouvernement a été prise deux jours avant que le comité consultatif des métalurgistes d'Amérique (C.I.O.) se réunisse à Hamilton pour décider si une date doit être fixée pour la grève. L'union veut obtenir un salaire minimum de \$33.60 pour une semaine de 40 heures de travail; soit une

La Russie réclame l'organisation d'un gouvernement central allemand

Molotov s'oppose à tout démembrement ou à la fédéralisation du Reich. — Un gouvernement avec qui les Alliés pourraient signer un traité de paix.

Paris, 11. (P.A.) — Par Joseph Dyan, — Le ministre des Affaires étrangères, M. Molotov de Russie, a réclame instamment hier soir la création d'agences administratives centrales pour l'Allemagne en vue de l'organisation d'un gouvernement allemand central avec lequel les Alliés pourraient signer un traité de paix. Il s'est opposé à tout démembrement ou à la fédéralisation du Reich, déclara un informateur américain.

Il dit que la Russie ne croit pas dans la destruction de l'Allemagne comme Etat ni à sa transformation en pays agricole plutôt qu'industriel.

M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères de France, déclara toutefois que la France discuterait la question de la centralisation seulement après que les frontières occidentales de l'Allemagne auront été fixées.

La Ligue musulmane doit refuser sa participation à l'assemblée

Déclaration du secrétaire de la Ligue, Nawabzaba Lalquit Ali Kahn, donnant à entendre la possibilité que la Ligue retire son acceptation du plan anglais.

New-Delhi, 11. — (P.C.) Le secrétaire de la Ligue musulmane a déclaré hier qu'elle se suiciderait si elle acceptait de faire partie de l'assemblée constituante hindoue dans les circonstances actuelles, et il donna à entendre que la Ligue pourrait bien retirer son acceptation du plan anglais proposé pour doter l'Inde d'une constitution.

La Ligue avait antérieurement accepté les propositions de la mission ministérielle anglaise concernant une constitution, et aussi un gouvernement intérimaire de l'Inde, mais mardi soir elle annonça qu'elle avait convoqué une réunion de son conseil pour les 28 et 29 juillet afin de "décider de l'attitude à adopter". Hier le secrétaire de la Ligue, Nawabzaba Lalquit Ali Kahn, déclara que cette séance du conseil était convoquée à cause de "sérieux développements", mais il refusait de dire quelle décision le conseil pourrait prendre.

Le parti du Congrès panhindou, principale organisation rivale de la Ligue musulmane, a récemment ratifié à Bombay l'acceptation du plan de l'assemblée constituante, mais exprime l'opinion que certaines dispositions auxquelles le Congrès s'oppose pourraient être modifiées par l'assemblée constituante.

Le cabinet tient une longue séance

L'hon. Maurice Duplessis a présidé, hier matin, une longue séance du cabinet provincial au cours de laquelle, apprenons-nous, on a pris plusieurs décisions intéressantes.

Le premier ministre devait en communiquer quelques-unes aux courtoiseries parlementaires au cours d'une conférence de presse convoquée pour hier après-midi. Mais cette conférence a été contremandée à la dernière minute parce que M. Duplessis devait recevoir plusieurs délégations et un grand nombre de visiteurs qui lui avaient demandé audience depuis quelque temps. Parmi les visiteurs, on remarquait des ministres et des députés ainsi que des hauts fonctionnaires de l'administration provinciale.

Le premier ministre recevra probablement les journalistes cet après-midi. On croit qu'il commentera, alors, le résultat de l'élection de Compton. Il a refusé, la semaine dernière, de faire le moindre commentaire sur ce scrutin avant de connaître les chiffres officiels de la votation qui sont maintenant publics. On sait que suivant le recensement officiel des votes, la majorité de M. C. D. French, candidat de l'Union nationale, sur son plus proche adversaire, M. W. S. Labrecque, libéral, est de 2.605 voix.

M. Adrien Pouliot rendu à Londres

Londres, 11. — (P.C.) — Adrien Pouliot, gouverneur et doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval à Québec, est arrivé à Londres, en route pour la France où il sera l'hôte du gouvernement français pendant trois mois.

Poursuivant son programme de nouer de nouveaux liens culturels entre le Canada français et la France, M. Pouliot visitera chaque université française même celles d'Algérie et de Belgique.

Augmentations de salaires permises

Ottawa, 11. — (P.C.) — Le ministre du Travail, l'hon. M. Mitchell, invitant le travail organisé à approuver la règle des prix, a donné à entendre indirectement hier que des augmentations de salaire jusqu'à dix cents l'heure peuvent être accordées sans compromettre les prix.

Ce commentaire fut formulé dans un message adressé à M. Pat Conroy, président du comité des salaires du Congrès canadien du Travail. M. Mitchell en donna la lecture à la Chambre des Communes après avoir annoncé la réglementation de base.

"C'est l'opinion réfléchie de ceux qui sont les plus capables d'évaluer impartialement la situation économique actuelle du Canada que des augmentations de salaire de plus de dix cents l'heure, et moins dans certains cas, imposent une rupture dans le 'plafonnement des prix', dit-il.

"On admettra que le Canada traverse présentement une période fort critique et que si l'on force trop les salaires, cela aura un effet désastreux sur toute la structure des prix".

Il fit allusion à l'abandon de la règle des prix aux États-Unis et il mentionna que depuis les prix ont augmenté de 12,7 cents en moyenne. "Espérons, dit-il, que les chefs ouvriers réaliseront la sagesse de recourir à la machinerie fournie par l'ordonnance de la règle des salaires telle que révisée au lieu de recourir aux menaces de grève et aux grèves".

Bombay, 11. — (P.C.) Jawaharlal Nehru, nouveau président du Congrès, mande que son parti n'acceptera pas un traité imposé par l'Angleterre, ni une tentative pour faire revivre un état de chose périmé.

"Il ne pourra y avoir 'traité' que si une entente intervient entre les deux pays, discutant sur un pied d'égalité", a déclaré Nehru aux journalistes à l'occasion de la première conférence de presse organisée depuis son entrée en fonctions comme président.

Le drapeau appuyé par les députés du Québec, éliminé par le comité parlementaire du drapeau canadien. — Le "red ensign" de nouveau soumis à un sous-comité pour étude. — Feuille d'érable en coeur. — Vote de 15 contre 8.

Ottawa, 11. — (P.C.) Le comité parlementaire du drapeau a éliminé, hier, l'un des deux derniers modèles de drapeau national canadien, celui qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Le seul modèle qui reste maintenant est le "red ensign" avec une feuille d'érable en or. Le sous-comité a été chargé de décider comment la feuille d'érable pourrait être le mieux placée sur fond blanc et quelles dimensions devra avoir l'Union Jack.

Le comité a finalement éliminé, par un vote de 15 voix contre 8, le modèle de la Ligue du drapeau national du Québec, qui renfermait des triangles rouge et blanc avec une feuille d'érable verte au milieu. Voyant la motion rejetée, M. Wilfrid Lacroix (L.-Montmorency) sortit de la salle du comité, en prétendant que le choix du modèle du "red ensign" était une "conclusion arrêtée d'avance".

Puis, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Plus tard, le premier ministre Mackenzie King avait appris à un cas qui signifiait l'égale des deux principales races. C'est, affirmait-il, "un drapeau national distinctif", ajoutant que la province de la Chambre des Communes, l'adop-

tion d'un modèle de drapeau renfermant l'Union Jack. On a appris que cette déclaration lui fut faite, après qu'il se fut promené qu'appuyaient les députés du Québec, mais il a transmis l'autre à un sous-comité pour qu'il prenne de nouveau en considération son dessin exact.

Appels téléphoniques	Le jour
SEULEMENT DE NUIT — De 9 heures du soir à 8 heures et demi du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.	7116
Redacteur en chef et chef des nouvelles	6881
Sport	6815
Nouvelles	7116
Abonnements	3-4220

Trente-cinq militaires de la région arriveront à Halifax le 16 juillet

Détails plus tard sur les heures d'arrivée en gare de Lévis. — Les noms des rapatriés. — Dix-neuf de Québec.

Des bureaux des Relations Extérieures (Armée) du District Militaire No 5, on apprend l'arrivée à Halifax, le 16 juillet, du paquebot "Georgic", ramenant d'outre-mer plus de 35 militaires du district de Québec, dont 19 de la vieille Capitale.

On ne sait pas encore à quelle date ni à quelle heure doit entrer en gare de Lévis le convoi qui ramène ces rapatriés jusqu'à Québec. Les parents et amis des rapatriés voudront bien consulter les journaux et rester à l'écoute des postes de radio afin d'obtenir plus de détails à ce sujet. Ils peuvent également communiquer avec le quartier général de l'Armée à Québec, 4-3511, local 120.

Voici la liste de ceux qui descendent à Lévis: le lance-caporal E. E. Blais, de St-François de Montmagny, le sapeur J. Bouchard, de St-Honoré, le canonier F. Côté, de Québec, le soldat R. Poliquin, de Chicoutimi.

prochement entre la découverte de la noyade de Basin Louise et l'incident qui s'était déroulé au quai Chouinard, samedi matin. Les enquêtes menées hier ont révélé que la piste était bonne, et qu'il s'agissait bien de la jeune fille que la police n'avait pu retrouver, après qu'elle eut été surprise, en compagnie de deux jeunes hommes, dans une cabane sise sur l'ancien quai de la Traverse. Des investigations poussées plus loin ont alors rapporté que la personne était Fernande Béland, une jeune brune âgée de 19 ans, qui n'était sortie que depuis peu de l'hôpital de la Prison des Femmes, où elle avait dû purger une sentence de plusieurs mois, à la suite d'une accusation en cour de Recorder.

Avant sa condamnation, la jeune (Suite à la page 11, 6e col.)

Les superstitions d'Hitler, causes de la défaite allemande en Russie

Déclaration d'un ancien chef de la Wehrmacht dans un interrogatoire confidentiel obtenu après la chute de l'Allemagne. — Leningrad et Stalingrad.

Nuremberg, Allemagne, 11. — (P. A. — Par Tom Reedy) Les superstitions d'Hitler concernant les noms furent une des causes de sa défaite en Russie, d'après le colonel-général Franz Halder, chef de l'état-major de la Wehrmacht de 1938 à 1942 et critique constant du fûhrer, dont il compara le jugement militaire à celui d'un "caporal médiocre".

La version de Halder des campagnes russes est contenue dans un interrogatoire confidentiel obtenu par des officiers du Service des Renseignements après la chute de l'Allemagne.

Halder et von Brauchitsch voulaient attaquer et détruire ces troupes. Moscou serait tombée et le réseau ferroviaire russe, dépendant de la capitale, se serait trouvé dans une situation chaotique, d'après les deux généraux.

Hitler insista pour prendre Leningrad. (Suite à la page 11, 6e col.)

HOTEL MONTAGNE
161-169, rue d'Artois, Québec.
Chambres simples avec eau courante, \$1.50; avec douche \$1.75; avec bain, \$2.00 et plus. Dîner d'hôte, \$0.75. Stationnement des autos gratuit.

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

est

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

80e année — No 42

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, JEUDI 11 JUILLET 1946

Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Hommage de la Ligue de Sécurité au travail de Me Maxime Morin

Elle lui décerne le bouton-insigne "Québec est fier de vous", hier soir, à l'amphithéâtre de l'Ecole technique. — Coupe à M. P. Tremblay pour le record du nombre d'heures de travail en 1945. — Certificats d'honneur à 102 chauffeurs québécois.

M. Maxime Morin, c.r., a été décoré du bouton-insigne "Québec est fier de vous", hier soir, au cours d'une cérémonie donnée à l'amphithéâtre de l'Ecole technique par la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Ce bouton-insigne, portant la Croix de Malte, est accordé aux plus méritants propagandistes de l'œuvre de la Ligue de Sécurité pour la sécurité automobile. M. Tremblay mérita cette coupe pour avoir travaillé 93.803 heures sans accident ni perte de travail en 1945.

Enfin, 102 chauffeurs, représentant 10 compagnies de cette ville, reçurent des certificats d'honneur de la Ligue de Sécurité pour avoir travaillé sans accident au cours de périodes allant de 1 à 14 années consécutives.

Ces diplômes furent remis avec

Les chantiers

Les chantiers maritimes Morton Engineering dont M. Hervé Barbeau, industriel bien connu, a fait l'acquisition il y a quelques mois, seront opérés à l'avenir sous une nouvelle dénomination. Nous apprenons que cette compagnie sera désignée bientôt sous la raison industrielle Ateliers et Chantiers du St-Laurent, Incorporée.

Une grande activité règne actuellement à ces chantiers.

Sept épouses à bord du paquebot Georgic

Le paquebot "Georgic" qui doit arriver à Halifax, le mardi 17 juillet, porte à son bord 7 épouses de militaires du district de Québec, c'est la teneur d'un communiqué des Relations Extérieures (Armée) du District militaire No 3.

On ne sait à quelle heure et à quelle date le convoi ramenant les épouses de nos militaires doit arriver à Lévis, on est en mesure de communiquer avec la Croix-Rouge, 400, St-Jacques, téléphone 2-2525.

Voici la liste de celles qui descendent à Lévis: — Mme Elise Santerre, épouse du soldat G. Santerre de Bâle des Sables, Mme Esther Pimm, épouse du capitaine R-S. Pimm de Gaspé Harbour, Mme Frances-Mary Saulnier, épouse du capitaine L-J. Saulnier, de la Gtraudais, Mme Marie St-Jacques, épouse du sergent-major St-Jacques, de St-Jacques, Mme Boivin, épouse du trompette R-J. Boivin, de Trois-Rivières, Mme Peggy Miller, épouse du soldat G-B. Miller, de Wakeham comté de Gaspé, Mme Césarine Trépanier, épouse de l'aviateur G-R. Trépanier, de Sherbrooke.

Plusieurs témoins entendus, mais aucune preuve positive apportée

Pour la deuxième journée consécutive, aucun développement n'est apporté à l'enquête sur le garage municipal. — La nuit, les pompiers avaient de la difficulté à avoir les services du garage. — Mise au point de M. Charles Samson.

L'enquête sur le garage municipal, tenue devant le recorder-adjoint de la cité, Me Jean Mercier, est dans sa deuxième semaine. Pour la deuxième journée consécutive, hier, aucun témoignage n'a révélé quelque détail pouvant aider à élucider les accusations portées par les échevins Matte, Noreau, Caron et Guay contre l'administration du garage ou la conduite de certains employés.

On a fait entendre hier M. Lauréat Lacasse, chef des détectives municipaux; M. Louis Lamontagne, mécanicien au département du feu de la cité; M. Emile Gadoury, pompier; M. Lucien Morin, mécanicien en charge des pièces de rechange au garage municipal; et M. Charles Samson, soudeur au garage municipal.

M. Lamontagne a souligné les difficultés qu'il a déjà éprouvées, la nuit, pour avoir accès au garage, lorsque des réparations urgentes de

Le consul de Chine chez le maire

Le maire de Québec, M. Lucien Borne, a reçu hier matin la visite de M. Yin Tso Hsiang, consul général de Chine dans l'est du Canada et Terreneuve. Le consul chinois a signé au livre d'or de la vieille capitale.

M. Hsiang était accompagné de MM. Herbert Toy et G-S. Woo, de la colonie chinoise de Québec.

MM. les échevins Alphonse Bourget, pro-maire, et Henri Gagnier, du quartier Montcalm, le sous-chef de police Cléophas Bulotte et M. Théo Genest, administrateur du Palais Montcalm, accompagnaient le maire.

M. Lamontagne, cependant, a déclaré qu'il n'avait jamais rien remarqué d'anormal au garage, mais qu'un avis le garage manquait de personnel.

Le premier témoin à comparaître fut M. Lauréat Lacasse, chef des détectives municipaux. M. Lacasse est questionné par Me Gadoury. Il déclare qu'il est allé seulement une fois, il y a deux ans, au garage municipal. Par la suite, la voiture de la cité qu'il possédait ayant eu à subir des réparations, il envoya son véhicule au garage. Mais le garage ne possédait pas les pièces nécessaires pour effectuer la réparation.

(Suite à la page 10, 5e col.)

300 aviateurs au plus resteront outre-mer

Londres, 11. — (P.C.) On a donné hier à Canada House, Londres, une réception en l'honneur du maréchal de l'air G. O. Johnson et de son épouse, qui doivent retourner prochainement au Canada.

Au nombre des invités présents se trouvaient le comte d'Athlone et la princesse Alice.

Des quartiers généraux du R. C. A. F. on rapporte que le maréchal de l'air Johnson sera remplacé le 15 juillet au poste d'officier commandant en chef de l'air du R. C. A. F. out-mer par le vice-maréchal de l'air R. E. McBurnie, d'Ottawa.

Le maréchal de l'air Johnson et Mme Johnson retourneront au Canada à bord de l'Aquitania, la semaine prochaine.

Le vice-maréchal de l'air McBurnie reste au Royaume-Uni comme officier senior du bureau occupant le rétablissement des unités du R. C. A. F. out-mer. On espère que le nombre des membres du R. C. A. F. out-mer, qui est actuellement d'environ 1.000, tombe en septembre à moins de 300.

Le cardinal Villeneuve a adressé hier personnellement à S. E. le cardinal Villeneuve un message lui apportant "une particulière bénédiction apostolique" à l'occasion de la mise en la France en fin de semaine, S. Exc. Mgr Jean-Baptiste Montini, Substitut à la Secrétairerie d'Etat, a également adressé un message à S. Exc. Mgr J. Omer Plante, auxiliaire de Québec.

Voici le texte de ces deux messages reçus de Rome hier à l'Archevêché de Québec:

9 juillet 1946
Cité du Vatican

Cardinal Villeneuve
Québec

Très affecté par la nouvelle de votre grave épreuve de santé Nous prions de tout cœur pour votre prompt rétablissement et nous vous envoie nos prières et avec l'assurance de nos prières une particulière Bénédiction apostolique.

PIUS XII
9 juillet, 1946
Cité du Vatican.

Monseigneur Plante
Auxiliaire Québec

Saint Père envoie directement à Monseigneur Plante une Bénédiction apostolique et nous vous envoie nos prières et avec l'assurance de nos prières une particulière Bénédiction apostolique.

PIUS XII
9 juillet, 1946
Cité du Vatican.

Monseigneur Plante
Auxiliaire Québec

Saint Père envoie directement à Monseigneur Plante une Bénédiction apostolique et nous vous envoie nos prières et avec l'assurance de nos prières une particulière Bénédiction apostolique.

PIUS XII
9 juillet, 1946
Cité du Vatican.

Monseigneur Plante
Auxiliaire Québec

Saint Père envoie directement à Monseigneur Plante une Bénédiction apostolique et nous vous envoie nos prières et avec l'assurance de nos prières une particulière Bénédiction apostolique.

PIUS XII
9 juillet, 1946
Cité du Vatican.

L'opposition ne veut pas d'impôts sur les affaires des coopératives

Deux députés conservateurs, un C. C. F. et un créditiste critiquent la décision d'Ottawa de taxer les coopératives. — L'impôt sur les excédents de bénéfices.

Ottawa, 11. (P.C.) — Des accusations de l'opposition que les politiques ministérielles exposées dans le budget décourageront la production agricole, paralyseront les affaires et détruiront les possibilités d'emploi ont été soulevées hier, le débat sur le budget à la Chambre des Communes.

Quatre députés de l'opposition, deux progressistes conservateurs, un député de la C.C.F. et un député créditiste, ont pris tour à tour la parole et critiqué la décision du gouvernement de taxer les coopératives, de ne pas faire disparaître la taxe sur les excédents de bénéfices et de ne pas accorder des exemptions plus élevées à ceux qui ont des revenus modestes.

Les orateurs ont été M. John Dieffenbacher (PC-Lake Centre), M. J. A. Ross (PC-Souris), M. T. J. Bentley (CCF-Swift-Current) et M. Robert Fair (CS-Battle River).

Au début de la séance, le premier ministre Mackenzie King a annoncé la réception d'une invitation au gouvernement d'envoyer une délégation canadienne à la conférence de la Paix à Paris, le 29 juillet, et a déclaré qu'il espérait pouvoir faire une déclaration aujourd'hui sur le choix de cette délégation.

M. St-Laurent, ministre de la Justice, a annoncé que le rapport final de la Commission royale d'enquête sur l'espionnage sera prêt

(Suite à la page 10, 7e col.)

Bracken blâme le gouvernement de songer à de nouvelles relations

La politique d'entente séparée avec les provinces, dit-il, engendrera la désunion. — Réductions mineures de taxes.

Ottawa, 11. — (P.C.) M. John Bracken, chef du parti progressiste conservateur, a critiqué hier soir, la proposition du gouvernement fédéral d'établir de nouvelles relations avec les provinces sur une base indépendante, en disant que cela, à-t-il dit, engendrerait la désunion.

M. Bracken a discuté cette question des relations entre le fédéral et les provinces au cours d'un discours prononcé sur le réseau national de la Société Radio-Canada.

Le gouvernement fédéral n'a pas su accomplir une véritable reconstruction et, dans son récent budget, n'a offert que des réductions mineures de taxes qui ne sont que de la propagande politique en attendant que l'année actuelle est concernée.

La politique du parti progressiste conservateur sur les relations entre le fédéral et les provinces est qu'il devrait y avoir une aide fédérale adéquate sur la base des besoins fiscaux des provinces. Il faut que le gouvernement fédéral modifie "son attitude rigide et intolérable" et ouvre la voie à une solution au moyen de consultations nouvelles.

"Le ministre des Finances nous apprend, maintenant, qu'il approchera les provinces une par une", a dit M. Bracken. "Il y a deux dan-

gers inhérents à cette méthode. Le premier est que c'est une procédure de "balkanisation". L'autre est que l'on substitue "coercition à la consultation" et la dictature à la consultation.

"L'une de ses principales faiblesses, est qu'il n'a aux provinces le seul droit du plus petit même des domaines de taxation.

"Ce qui faut au Canada, aujourd'hui, c'est une attitude différente de la part du gouvernement fédéral à propos de la préservation de notre système fédéral, une politique qui ne soit pas l'usurpation des droits provinciaux par la coercition, mais qui fortifie la position fiscale des provinces par la coopération, une politique de non centralisation maximum et de menace de taxation lourde, mais d'autonomie provinciale maximum fortifiée par l'aide fédérale; il nous faut une politique dans le domaine économique non de "réalité nationale" mais de production complète de tous les articles dont on a besoin".

M. Bracken a déclaré que l'administration d'après-guerre d'un gouvernement n'a pas donné au pays "la production maximum des articles nécessaires et a détruit l'initiative. Les pénuries sont apparentes partout.

Il y a trois ans aujourd'hui que les troupes allemandes attachées à la huitième armée britannique ont foncé un premier coin de la forteresse d'Hitler en Europe. Nous ne ruions à l'assaut des grèves de Pachino, en Sicile.

C'était pour les Canadiens la première occasion, en trois ans et demi de guerre, de se mesurer à l'ennemi. Avec eux, trois divisions britanniques et quatre américaines, appuyées de troupes aéroportées, faisaient face à l'ennemi.

Nous troupes ont rencontré peu d'opposition à Pachino et se sont avancées rapidement vers l'intérieur.

Sans répit, pendant quatre semaines, nos divisions s'enfoncèrent au cœur de l'Italie, jusqu'au moment de la relève, le 7 août, dans le voisinage d'Aderno. Leur réputation de combattants les précédait chez les

Allemands et l'on craignait les "diabes au carré d'étoile rouge" et le vicomte Montgomery leur rendait ce témoignage: "Vous êtes l'une des divisions aguerries de cette armée; vous êtes aussi valeureux que tout autre, sinon meilleurs".

Les unités suivantes prirent part à l'action: le Royal Canadian Regiment, de London, Ontario; le Hastings and Prince Edward Regiment, de Picton, Ontario; les Seaforth Highlanders of Canada, de Vancouver, et la Princess Patricia's Canadian Light Infantry, de Winnipeg. Les 48th Highlanders of Canada, de Toronto, le Loyal Edmonton Regiment, le Royal 22ème Régiment de Québec formaient la réserve.

BAINS TURCS ET MASSAGE MASSAGE FACIAL POUR DAMES ET MESSIEURS. Service complet. Massage au chaud. Remède. Ample-étoile. Réfrigérateur. Clientèle choisie. Appointement. Téléphone 4-0211. LES BAINS TURCS STEVENS.

Christie's Graham Wafers

... Pour cette vraie saveur Graham!

Le Manitoba accepte l'offre annoncée dans le budget Ilsley

Relativement à des ententes fiscales séparées entre le gouvernement fédéral et les provinces. — Proposition moins favorable que celle du mois d'avril, dit M. Garson.

Winnipeg, 11. — (P.C.) Le premier ministre Stuart Garson, du Manitoba, a rendu public hier, le texte d'un télégramme qu'il a envoyé à M. Ilsley, ministre des Finances, pour l'informer qu'il accepte la proposition que renferme le budget fédéral relativement à des ententes fiscales séparées entre le fédéral et les provinces.

"La proposition n'est pas tout à fait aussi favorable pour nous que votre proposition modifiée du mois d'avril", dit le télégramme. "Il nous semble, après presque deux semaines d'une étude attentive, qu'une entente basée sur votre dernière offre est plus favorable au Manitoba qu'aucune entente du tout. Nous l'acceptons par conséquent en principe et nous serons heureux de discuter avec vous les détails d'une entente à la date la plus rapprochée qui nous conviendra mutuellement.

Le premier ministre Garson déclare que sa province croit nécessaire d'accepter la proposition du discours du budget en faveur d'ententes fiscales séparées avec les provinces.

"Le Manitoba a accueilli avec plaisir le consentement du fédéral de négocier avec les provinces se-

parément. Autrement, le refus d'une ou de deux provinces de s'entendre condamnerait les autres à la conséquence de ne pas conclure d'entente du tout. La confédération donnerait lieu à des relations plus satisfaisantes à certaines provinces avaient un tel puissant pouvoir de veto qui leur permettrait de condamner les autres provinces.

Les Canadiens devraient comprendre, toutefois, que la proposition du discours du budget est beaucoup moins avantageuse que la proposition modifiée formulée par le dominion à la conférence d'avril, proposition qui fut acceptée par le Manitoba et quelques autres provinces, mais rejetée par certaines provinces. La proposition du dominion fournissait un plan de coordination des provinces destinées à porter au maximum l'embauchage et le revenu, et ainsi, à réduire la taxation comme pourcentage du revenu national. Elle soulageait les provinces et les municipalités de la principale portion du coût de l'aide au chômage. Ces avantages se rendent à l'heure actuelle perdus parce que la conférence n'a pas conclu d'entente générale. Les conséquences de cette perte sont sérieuses."

Autobus, camions et taxis doivent remplacer les tramways en grève

L'interruption ne dure qu'une journée. — Les tramways se remettent en marche, en attendant le résultat des négociations entamées entre employés et patrons.

(DERNIERE HEURE)

Sudbury, Ont., 11. — (P.C.) — Les tramways de Sudbury roulaient de nouveau hier soir, après une interruption de service d'une journée. Les employés de la compagnie ont accepté de reprendre le travail en attendant le résultat des négociations entamées entre leurs représentants et les patrons.

Sudbury, Ont., 11. — (P.C.) — Des autobus, des camions et des taxis ont remplacé les tramways en grève hier soir pour transporter les ouvriers aux vastes mines de nickel qui entourent cette ville du nord de l'Ontario, et les en ramener après leur travail par suite de la première grève du tramway dans l'histoire de cette place.

La grève fut ordonnée sans avertissement par la division 209 de la Fraternité Canadienne des Employés de chemins de fer, et autres ouvriers du transport, affiliée au Congrès Canadien du Travail. L'union prétendit que le chemin de fer électrique suburbain de Sudbury-Copper Cliff était violé un contrat concernant le paye des garde-noteur.

Ce service exploite dix tramways, avec un en réserve, sur environ huit milles de voie et transporte en moyenne 3.000 personnes par jour. Il fut installé en 1914 comme moyen de transport des employés de l'International Nickel Company.

Les tramways actuellement en usage sur cette ligne furent obtenus en 1929, 1930 et 1942. Au lieu de la cloche avertisseuse, ils sont munis d'un sifflet comme ceux des tramways de la ville de Toronto. On ne manque pas de surprendre le visiteur qui vient ici pour la première fois.

M. A. V. Whalen, président de l'union, a déclaré hier que les membres de son organisation sont disposés à chômer, attendant des nouvelles s'il le faut, jusqu'à ce que leur différend avec la compagnie soit réglé à la satisfaction de l'union.

On transporta le malade chez le Dr. Sylvio Marceau, coroner du district de Québec, dont la résidence est située tout près, et les premiers soins lui furent prodigués. Le médecin fit ensuite transporter M. Herman à l'hôpital Jeffery Hale, où on ne peut apprendre un peu plus tard que tout danger était conjuré. Il appert que le malade était sorti de l'hôpital quelques jours auparavant et qu'il était encore sous traitement à cause d'une haute pression artérielle.

Visite de rotariens

M. Gus Seifert, président du club Rotary de Québec, annonce qu'une nombreuse délégation de rotariens de Sherbrooke visitera Québec au mois d'août. A cette occasion, les rotariens de Québec prépareront un programme spécial. Une réception sera donnée aux visiteurs au Royal Golf Club.

Bourses en musique pour étudier à Paris

Montréal, 11. — L'éminent pianiste français, M. Jules Gentil, professeur au Conservatoire national de Paris, ainsi que professeur à l'Ecole Normale de musique de la capitale française, vient d'arriver au Canada pour faire subir un examen aux postulants des bourses en musique offertes par le gouvernement français. Il est actuellement à Montréal avec son épouse, une Canadienne nommée Judith Steele, autruche de Westmont, et ses trois enfants.

Il est chargé d'une double mission au Canada, en outre d'interviewer les candidats canadiens aux bourses françaises en musique, il doit ensuite diriger les jeunes boursiers vers Paris, où il assurera leur entrée soit au Conservatoire, soit à l'Ecole Normale de Musique. Plus tard M. Gentil se rendra à New-York pour accomplir une mission semblable.

M. Gentil se montre, à bon droit, fort enthousiaste du geste de son pays, geste extrêmement favorisé par le travail de M. de Messières, conseiller culturel à l'ambassade à Paris. Pour le Conservatoire, M. Victor, vice-consul français à Montréal, car, nous disait-il, la France reprend, une année à peine après la fin du carnage, sa haute tradition de culture et de rayonnement. Certes, la France est pauvre, mais son prestige, et pourquoi pas, mais en outre, elle veut ouvrir ses larges ailes aux jeunes Canadiens et Américains les portes de ses grandes institutions pour que ces derniers puissent profiter de leur séjour à Paris. Pour le Conservatoire, il s'agit d'élèves de moins de 20 ans admis après deux concours; c'est la consigne rigide. A l'Ecole Normale de Musique le règlement est moins rigide, mais comporte des exigences définitives.

Le gouvernement français versera mensuellement une somme de 4.500 francs, environ, aux boursiers qui devront être à leur poste dès le début d'octobre. A Paris, le "Comité d'accueil", dirigé par M. Hebrard, s'occupera d'assurer aux boursiers étrangers le gîte, le couvert à frais raisonnables.

Un homme terrassé sur les Plaines

Un homme d'une quarantaine d'années, M. Walter Herman, domicilié au no 222, boulevard St-Jacques, a dû être transporté à l'hôpital, hier soir, vers 8 h. 30, et il se rétablit rapidement d'une congestion pulmonaire qui le terrassa, à l'entrée du parc des Plaines d'Abraham.

L'incident est survenu vers 8 h. 15, alors que plusieurs citoyens étaient à se reposer sur les bancs disposés tout près. L'homme venait à peine de s'engager dans l'entrée des Plaines, quand il s'affaissa soudain, causant tout un émoi.

On transporta le malade chez le Dr. Sylvio Marceau, coroner du district de Québec, dont la résidence est située tout près, et les premiers soins lui furent prodigués. Le médecin fit ensuite transporter M. Herman à l'hôpital Jeffery Hale, où on ne peut apprendre un peu plus tard que tout danger était conjuré. Il appert que le malade était sorti de l'hôpital quelques jours auparavant et qu'il était encore sous traitement à cause d'une haute pression artérielle.

La troisième brochure sur l'armée canadienne outre-mer, en guerre

Dernière d'une série de publications sur les activités de nos troupes. — La bataille de Normandie; du 6 juin au 1er septembre 1944.

Ottawa, 11. — (P.C.) La section historique de l'état-major canadien vient de publier la troisième et dernière brochure de la série des publications traitant des activités de l'armée canadienne outre-mer durant la deuxième Grande Guerre. Cette publication, de 159 pages, donne un rapport fidèle de la bataille de Normandie s'étendant du 6 juin au 1er septembre 1944.

Les autres brochures faisaient le récit des préparatifs de la guerre de Grande-Bretagne et de la campagne de Sicile-Italie jusqu'à Ortona. Ces publications sont vendues en guise de publicité à des prix très modestes.

Dans la préface de la dernière brochure, le Lt.-Gen. Charles Foulkes, C.B., C.D., D.S.O., chef de l'état-major, écrit: "Nous n'avons pas l'intention d'aller plus loin dans la publication de ces brochures. Cependant, le ministère de la Défense nationale se propose de publier la plus vaste possible un résumé historique officiel donnant un bref aperçu du travail accompli par l'armée canadienne sur tous les théâtres de la guerre".

Cette brochure traite du rôle joué par le Canada au cours de ce que le Lt.-Gen. Foulkes, dans sa préface, appelle "la plus remarquable, peut-être, et la plus significative victoire de nos temps modernes". L'armée canadienne, écrit-il, a joué au cours

de Noël de 1944 alors que 7.800 membres de l'infanterie ne se rapportèrent pas pour le départ outre-mer. Au moment du mouvement de désertion, 7.800 hommes conscrits pour outre-mer ne se rapportèrent pas aux points d'embarquement et furent considérés comme déserteurs. La police commença les recherches.

Le 20 janvier, on annonça que 6.300 militaires destinés pour service outre-mer étaient absents et le 6 avril 1945 on en comptait encore 4.082 au large. On croit que l'augmentation après avril est due au fait que la guerre était finie. Un porte-parole des quartiers généraux a déclaré que la fin de la guerre n'apportera aucun changement dans la politique de l'armée qui est de chercher les déserteurs et de leur faire un procès.

En Europe

Bruxelles, 11. — (Par Ross Munro) Seulement 61 soldats canadiens ont été déserteurs pendant la guerre.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Ottawa, 11. — (P.A.) Après un mois de recherches de l'armée canadienne de l'infanterie, les déserteurs de l'armée qui se chiffrent à 14.117. De ce total, 5.819 sont des volontaires et 8.298 des conscrits. — Dans le nord-ouest de l'Europe 61 soldats sont absents sans permission. — Moins d'absents que dans les armées américaines et anglaises.

Belles et somptueuses
BAGUES DE FIANÇAILLES



Beaux diamants certifiés dans des folles montures. Variété de modèles pour tous les goûts et toutes les bourses.

Birks
16, de la Fabrique

À LOUER

6000 pieds de plancher à louer en partie ou séparément, à l'épreuve

Carnet mondain

Madame Pierre Gagnon est partie pour La Pointe, Rivière-du-Loup, où elle séjournera pendant quelque temps chez ses parents, M. et madame Antoine Rivard.

M. Jacques de Monléon, de Paris, est attendu à Québec.

M. et madame Louis Grandbois et leur fils, Claude, passent la saison d'été au Lac St-Joseph.

M. et madame Paul Gagnon et leur famille passent la belle saison au Lac St-Joseph.

M. et madame Robert Kirovao sont de retour à Québec, après avoir passé quelque temps à North Hatley.

Le ténor Georges Thill est attendu à Québec vendredi et loge au Château Normande.

Mademoiselle Antoinette Arcand et M. Roger Arcand, de St-Jérôme, ont été les hôtes de M. et madame L.-P. Frenette, durant la fin de semaine.

Mademoiselle Gaby Simard a passé une huitaine à St-Gabriel-de-Brandon, l'invitée de sa belle-sœur, madame J.-B. Simard.

M. et madame Robert Laliberté et leur fille, Louise, sont présentement en villégiature à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Dominique Partidoni, de New-York, ainsi que leur fils, Pierre, se sont inscrits au Château Normande.

M. Olivier Richard, de Drummondville, a fait un séjour à Québec, récemment.

Madame J.-A. Hanrahan est partie pour Cacouna, où elle passera quelques jours.

M. et madame Roméo Morisset ont été lundi dernier, l'objet d'une fête surprise, à leur résidence de l'avenue Vimont, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

M. Raoul Denis passe ses vacances à Dolbeau, Lac St-Jean.

M. Joseph Bouchard, de Verdun, est parti pour les Eboulements et St-Joseph-de-la-Rive, où il passera une quinzaine.

M. et madame Dave McArdle et leur fille, Thérèse, sont de retour en ville, après avoir passé quelques jours au Lac Frontière, les invités de M. et madame E.-N. Bossé.

Madame J.-A.-C. Violette, madame J.-Adélaïde Quétel, ainsi que ses filles, Reine et Fleur-Angèle, de Notre-Dame, ont passé quelques jours à Orléans, Vermont, les invités de leurs parents.

(Suite à la page 5, 2e col.)

CADEAU
LE PLUS EN EVIDENCE
MOUVEL ASSORTIMENT DE
CADRES
MIROIRS
de \$2.00 à \$35.00
J.-A. MORENCY
54, rue Couillard

Les Fleurs
sont éloquentes là où les mots font parfois défaut
McKenzie
FLEURISTE
11 rue Saint-Jean
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 h. a.m. à 5.30 h. p.m.

Vous êtes invités

à passer une fin de semaine chez des amis ?...

Nous avons le cadeau que vous aimerez apporter : Sculpture sur bois par nos artistes 1.00 à 22.00

Tissage à la main, foulards, set à lunch et une foule d'autres articles appropriés.

ROGER DUSSAULT

Limitée
LE DECORATEUR

42½, de la Fabrique

Tél.: 4-3521



Véritable PLAISIR

Les yeux des enfants brillent de plaisir quand il y a des Shreddies pour déjeuner. Et cette céréale de blé complet aide à garder leurs yeux brillants, car le précieux germe de blé, le son et les autres ingrédients qui s'y trouvent sont ce qu'il y a de meilleur pour garder les enfants alertes et bien portants. Pour que les enfants mangent du blé complet sous sa forme la plus agréable—donnez-leur des Shreddies.*



Régat pour Réceptions

Trempez des Shreddies dans du chocolat fondu. Retirez-les avec une fourchette et laissez prendre le chocolat. Vous avez ainsi des bonbons délicieux et nourrissants.

*Shreddies est une marque déposée qui est la propriété au Canada, de THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. NIAGARA FALLS, CANADA

Coupons valides

BEURRE : Coupons R10 à R14 inclusivement
SUCRE et CONSERVES : Coupons S1 à S21 inclusivement
VIANDE : Coupons M40 à M45 inclusivement
Tous ces coupons sont valides jusqu'à annulation officielle.

Le quartier latin

L'Eglise et la culture mexicaine

M. l'abbé Gabriel Mendez-Plancarte, secrétaire général du Séminaire de culture mexicaine, à Mexico, a affirmé hier soir, dans une conférence aux cours d'été de l'université Laval, que le fait que l'Eglise soit la mère et la formatrice de la culture mexicaine constitue une nouvelle ressemblance, un nouveau lien spirituel entre nos deux nations, car la culture canadienne-française a été fondée et fécondée par la sainte Eglise.

Présente par Mme Jean Lacerte, directrice des cours d'espagnol à la session d'été de Laval, M. Plancarte a démontré comment, à toutes les époques littéraires de l'histoire de son pays, l'Eglise catholique a eu une grande influence.

Durant la conquête, les missionnaires espagnols se sont appliqués à retracer l'histoire des peuples indigènes du Mexique, que l'on retrouvait aujourd'hui à travers les deux nations, mais aussi les premiers à créer la philologie américaine, étudiant les langues indiennes. A peine la conquête consommée, les missionnaires ont aussi fondé les premières écoles pour les indigènes, où ils enseignaient pas seulement le catéchisme, mais aussi les arts, un peu de science et quelques métiers.

De plus, il faut noter que les plus anciens collèges supérieurs de toute l'Amérique ont été fondés par les premiers évêques mexicains. A cette époque également, on note dans les travaux apostoliques des missionnaires des œuvres en prose et en vers qui peuvent être considérées comme les premières œuvres littéraires mexicaines. Il y eut même des pièces de théâtre destinées à être jouées par les indigènes, mais plus accessibles aux indigènes les mystères religieux.

Au 17e siècle, les trois plus grands poètes du Mexique sont des catholiques, dont un évêque et une religieuse. Plusieurs autres catholiques ont laissé des œuvres littéraires fort intéressantes. Mais l'âge d'or de la culture de la Nouvelle-Espagne, le 18e siècle, alors qu'il atteint sa maturité est encore plus imprégné de l'influence religieuse. Le mouvement des réformes philosophiques, ainsi que des réformes de l'enseignement fut aussi œuvre de catholiques.

Mais, le siècle dernier, l'influence catholique ne fut pas aussi décisive et aussi universelle dans la culture mexicaine. Tout ce qui ne nait pas le mérite et l'importance des écrivains non-catholiques, M. Plancarte dit que c'est une erreur de penser que l'Eglise est absente de la culture mexicaine du 19e siècle. Aujourd'hui encore, l'influence catholique imprègne de nombreuses œuvres profanes.

Mgr Vandy au Petit Cap

Le recteur de l'université Laval, Mgr Ferdinand Vandy, est au Petit Cap depuis samedi, où il prend quelques jours de repos bien mérités à la ferme du Séminaire de Québec. Il doit revenir à Québec demain.

Les étudiants à Malzerets

Les étudiants des cours d'été de l'université Laval auront ce soir un souper champêtre à Malzerets, si la température le permet. Le terrain occupé aujourd'hui par la ferme et la maison de campagne de Malzerets fait partie de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, concédée aux Pères Jésuites par le duc de Ventadour, en 1626. Après plusieurs transactions, et à la suite de l'acquisition des arpents de terre de la Canadienne, le Séminaire devint possesseur de la seigneurie, témoin de plusieurs événements historiques.

4 candidats, au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 11.—(P.C.) Quatre candidats ont été nommés pour les deux sièges vacants, à la commission des écoles catholiques, tel, a-t-on appris hier. Ce sont : Frédéric Bouliard, Georges Bouliard, Antoine Toupin et Armand Emond. Le vote sera pris le 15 juillet.

Prisonniers évadés

Toronto, 11.—(P.C.) La police fédérale est à la recherche de deux prisonniers de guerre allemands, évadés au cours des deux dernières semaines. Il s'agit d'Otto F. Linowski, qui a quitté la ferme d'Albert Hessler, de Tillsonburg, Ontario, le premier juillet, et de Fritz Schumacher, fuyard du camp de Neys Ontario, dont la disparition remonte à 13 jours.

Accusés de manslaughter

Sorel, Qué., 11.—(P.C.) Le procureur de la couronne, Me A. Regnier, a annoncé que Hermas Pelletier, 39 ans, de St-David, Qué., et G. Emile Pelletier, 25 ans, de St-Robert, Qué., tous deux tenus criminellement responsables de la mort d'Ida Dumaine, 65 ans, cultivateur d'Yamaska, comparaitront aujourd'hui sous une accusation de manslaughter.

Ecoles protestantes de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 11.—(P.C.) C.-G. Mills, président de la commission des écoles protestantes de Trois-Rivières, a été réélu par acclamation, annonçant-on hier. A.-A. Sharp, qui a été secrétaire-trésorier pendant 15 ans, a démissionné, et il a été remplacé par Richard Stevenson. Les autres officiers sont Gordon Billings et Alexander Stewart.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 25 avenue de Salaberry, Québec.

L'erreur des fausses alarmes

(Par Eugène L'Heureux)

On raconte qu'un espion avait pris l'habitude de crier "au loup!", s'amusant fort de voir les villageois se porter à son secours et constater qu'ils avaient été victimes d'une plaisanterie. L'enfant eut le beau rôle jusqu'au jour où, poursuivi réellement par un loup en maraude, il cria vainement "au loup!", les dupes d'hier ayant décidé de ne plus répondre aux fausses alarmes. Cette fois, le loup croqua l'espion, que les gens, lassés de se faire tromper, avaient décidé de ne plus écouter.

Il est nécessaire de crier "au loup!", quand loup il y a. Mais les faux alarmistes des villages sont des nuisances pour la société, tout comme les sonneurs de fausses alarmes dans nos villes.

Est-ce que les sonneurs de fausses alarmes sont utiles en politique? Peut-être, mais jusqu'à un certain point seulement et à la condition que leur audace ne dépasse pas une certaine limite.

N'y a-t-il pas danger, en effet, que notre peuple, à force d'entendre protester contre la soi-disant violation des droits de la Province par le pouvoir central, finisse par tomber dans une confusion où il ne lui serait pas facile de discerner les véritables empiétements du Fédéral? Et d'esprit dont les conséquences deviendraient très graves pour la province de Québec, si, un jour, le Gouvernement fédéral entreprenait de régler les questions provinciales aussi effrontément et anticonstitutionnellement que l'on essaye de régler plusieurs questions purement fédérales à la législature de Québec depuis quelques années.

Analyses et commentaires un peu la protestation du Gouvernement de Québec contre l'amendement à la constitution qui donne huit nouveaux députés à notre Province contre deux seulement à tout le reste du Canada.

L'amendement de 1943

Le Gouvernement provincial reproche au Gouvernement fédéral de ne pas avoir accordé, en 1943, à la Province de Québec la représentation à laquelle avait droit celle-ci et d'avoir fait amender temporairement la constitution à cet effet.

Je suis de ceux qui ont regretté le retard de 1943 à pourvoir notre Province de la représentation qui lui revient de droit dans la Chambre des Communes. Toutefois, les esprits sereins et sans haine à l'égard du gouvernement de leur pays comprennent facilement les raisons de ce retard. Voici leur explication :

L'hostilité anticanadienne-française engendrée et développée dans le Canada anglais par l'attitude négative de certains groupes du Québec, une fois le pays entré en guerre selon toutes les exigences d'une constitution qu'ils prétendent inviolable, compliquait singulièrement, à ce moment-là, le problème de la redistribution des sièges électoraux. Certaines gens devraient s'étonner moins que les autres de voir les Anglo-Canadiens fort mal disposés envers les Canadiens français, quand c'est précisément leur propre conduite, contraire à celle de tous les citoyens loyaux de tout pays en guerre, qui a rallumé l'esprit de persécution chez tous les groupes et tous les individus où il se trouvait à l'état latent.

Il est malheureux que les passions politiques et raciales empêchent des hommes fort intelligents de comprendre les trois vérités élémentaires que voici : 1—entre les races comme entre les individus, le facteur psychologique conditionne beaucoup plus que toute formule, toute loi et toute revendication les bonnes relations et le règne de la justice ; 2—ce ne sont nullement les plus faibles qui ont intérêt à provoquer ou à entretenir l'état de guerre ; 3—pour être fort, il y a bien autre chose à faire que de s'agiter, s'autosuggestionner et crier.

La principale raison pour laquelle le Gouvernement fédéral, au moment décisif de la guerre, a cru devoir différer la réfection de la carte électorale, c'est qu'il ne voulait pas compromettre davantage — devant l'ennemi — l'unité nationale nécessaire à la défense du pays et du monde.

Je sais bien que l'autosuggestion politique en a amené un certain nombre à prendre pour des réalités toutes leurs conjectures et pour de la doctrine sociologique toutes leurs idéologies subjectives ; mais il n'en reste pas moins vrai que, durant une guerre défensive obligeant la Patrie à jouer son va-tout, le sens de la conservation et la sociologie chrétienne font du salut de la nation une nécessité bien supérieure

Signal éteint

Le ministère des Transports, division de la marine marchande, prie les navigateurs de prendre note de l'avis suivant : le signal lumineux à gaz de La Boule, rivière Saguenay, est maintenant éteint.

Mort de monsieur Uld. Deslauriers

On apprendra avec regret la mort de M. Uld. Deslauriers, ancien industriel de Québec. Le défunt, âgé de 82 ans et 9 mois était l'époux de Joséphine Bergeron. Il avait épousé en premières noces feu dame Vitaline Caouette, en secondes noces, feu dame Malvina Fortin.

Le défunt était un homme de bien et un homme d'affaires avantageusement connu dans la ville de Québec. Il s'était retiré des affaires depuis quelques années.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, sept enfants ; ses filles, Mme J.-Emilio Lachance (Blanche), Mme Napoleon Lachance (Yvonne), Mme Roméo Arcand (Pauline), et Mlle Laurette Deslauriers. Ses fils, MM. Uldéric, Joseph et Paul-Henri Deslauriers. Il laisse 38 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi un frère, M. Emile Deslauriers, cinq belles-sœurs : Mme J.-B. Caouette, Mme Oscar Deslauriers, Mme Emile Deslauriers, Mme Joseph Dion et Mme



au Maple Leaf Inn : magnifique piscine en plein air, tennis et golf, équitation, cyclisme et excursions à pied. Très bon gîte et excellente cuisine canadienne-française.

Songez à votre prochain séjour dans les Laurentides, au Maple Leaf Inn. Trains et autobus correspondants. Excellent voyage en auto. Orchestre, toutes les fins de semaine.

Ouvert en toute saison. Déjeuner illustré, sur demande.
MAPLE LEAF Inn
SHAWBRIDGE, P.Q.
TEL:30

Napoléon Bergeron ainsi qu'un Les funérailles auront lieu ce mardi grand nombre de neveux et nièces lin, en l'église St-Sauveur.



APPROUVE et officiellement

RECOMMANDE par les DENTISTES

Association Prophylactique Oral Canadienne
Un groupement de DENTISTES éminents

DES BUTS :

1. Education publique en matière d'hygiène.
2. Mise sur le marché des produits d'hygiène dont les éléments sont connus et approuvés par l'Association, et qui peuvent ainsi être recommandés avec confiance par les dentistes.
3. Encouragement à l'éducation du public, en hygiène dentaire.
4. Encouragement aux recherches scientifiques par les dentistes.

Pour vous aider à obtenir des dents et des gencives saines, les meilleurs dentistes, membres de l'Association Prophylactique Oral Canadienne, ont préparé une formule dentifrice et conçu une brosse à dents nommées tous deux HUTAX, signifiant "Bouche Saine". Lorsque vous utilisez HUTAX, vous bénéficiez des conseils de dentistes de réputation internationale, connus par leurs succès en recherches et découvertes dentaires.

Dentifrice HUTAX 25c
Tubo économique HUTAX 30c
Brosse HUTAX 50c
aux Pharmacies et magasins à rayons



ASSOCIATION PROPHYLACTIQUE ORAL CANADIENNE

Tél. 2-5214

RUE ST. JEAN QUÉBEC

J.E. LIVERNOIS LTÉE.

Salopettes... ou Lingerie



LE NOUVEAU RINSO LAVE Tout ULTRA-BLANC, ÉCLATANT, RAPIDEMENT



BLANCS

RINSO REND LE LINGE ULTRA-BLANC

COULEURS

CONSERVE L'ÉCLAT DES COULEURS LAVABLES SANS DANGER

MURS

NETTOIE SANS RAYER LES MURS ET LES BOISERIES

VAISSELLE

LAVE LA VAISSELLE PLUS VITE ET PLUS FACILEMENT QUE JAMAIS



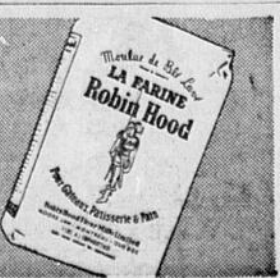
C'est la mousse douce et savonneuse du Rinso pour un lavage à FOND, que ce soit des jaquettes en laine ou des rayonnés les plus fins. Rinso enlève PLUS DE SALETE—PLUS VITE ET SANS DANGER! Pour tous nettoyages... pour tous lavages... le Nouveau Rinso 1946 est le seul savon qu'il vous faut. Demandez un paquet aujourd'hui.

RINSO EST LE SEUL ET UNIQUE SAVON QU'IL VOUS FAUT

UN PRODUIT LEVER

4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON, EMPLOIENT

La Farine Robin Hood Moulue de Blé Lavé



Le farthing reste

Londres. (Reuters) — Le modeste farthing (un quart de penny), la plus petite pièce de monnaie d'Angleterre qui vaut beaucoup moins qu'une cent canadienne, a obtenu un sursis à la Chambre des Communes. Un député travailliste en avait demandé l'abolition, mais le chancelier de l'Echiquier se prononce dans le sens opposé.

Beauté et ton plus vif du teint



avec la
CIRE CREME
MERCOLISÉE

La mince couche extérieure de la peau appelée "épiderme" est le point d'origine de tous les défauts du teint. C'est la plus vulnérable des couches cutanées et, sans beaucoup de résistance, elle peut devenir décolorée, ternie et abîmée par les intempéries. L'action de la Cire Crème Mercolisée sur cette peau de surface est une véritable surprise. Il en résulte une beauté nouvelle du teint — une douce et brillante fraîcheur radieuse capable de faire l'envie de tout le monde. Voici des années que des milliers de femmes usages de la Cire Crème Mercolisée. Des milliers d'autres seront CHARMEES de constater ce qu'elle pourra faire pour elles. Bien suivre le mode d'emploi LA POUDRE SAKOLITE Astringente aide les peaux huileuses à paraître mates et plus fraîches. Il suffit de faire dissoudre la Sakolite en poudre dans une demi-cuillère d'eau et de s'en tapoter la peau tous les jours. Au moyen d'une contraction temporaire de la respiration, l'épiderme est lavé et laisse à la peau une sensation de délicieuse fraîcheur nouvelle.

A tous les comptoirs de cosmétiques.

DEUX MOYENS DE COMBATTRE LES MOUCHES



LE SHELLTOX AVEC DDT POUR SURFACES, vaporisé sur murs, toiles métalliques et porches sur les insectes. Son efficacité dure plusieurs mois. Pleine force DDT 5%... n'abîme pas les tissus ni le papier-tenture.

8 onces — 24c
16 onces — 43c

LE SHELLTOX, vaporisé dans l'air, tue mouches, mites et moustiques en un clin d'oeil. Il ne faut pas. Ne rache pas et est sans danger près des aliments.

8 onces — 24c
16 onces — 43c

VOUS POUVEZ ÊTRE SÛR DE SHELL

Des oranges Sunkist PLEINES de jus

pour breuvages "réveilleurs" le matin!



PLEINES de vitamines

Un verre de 6 onces* de jus d'orange de Californie au déjeuner vous fournit la vitamine C dont vous avez besoin pour la journée — et beaucoup d'autres précieux facteurs de santé. Il n'y a pas de meilleure manière de bien commencer la journée.

*Standard de gouvern. can.

PLEINES de santé

Riches en vitamine C, les oranges Sunkist vous donnent également du calcium et d'autres minéraux précieux pour la santé. Aussi rafraîchissantes que salutaires... elles sont idéales pour salades d'été, l'orangeade ou à l'état naturel.

PLEINES de saveur

Cultivées dans des vallées abritées par des montagnes couvertes de neige, les oranges de Californie doivent leur saveur particulièrement riche à un sol fertile, des journées chaudes et des nuits fraîches. Les oranges Sunkist sont les meilleures cultivées par 14,500 producteurs coopératifs de la Californie et de l'Arizona.

ORANGES
Sunkist
DE LA CALIFORNIE

PREMIERES POUR LE JUS... et toute fin!

Carnet mondain

(Suite de la page 4)

Mademoiselle Carmen Murray est partie pour Toronto, où elle résidera à l'avenir.

Mademoiselle Lottie Bolger est partie pour le Lac Echo, où elle sera l'invitée de M. et madame S. Hart.

M. et madame Harold W. Wilson, de Rangoon, Burma, font actuellement un séjour à Québec.

M. et madame Emile Gauthier ainsi que leurs fils, Yvon et René, passent quelques semaines à l'hôtel Château Murray, Pointe-au-Pic.

Madame Harry Quart et son jeune fils, Bobby, passent quelques jours au Lac St-Joseph, les invités de M. et madame Jean Turgeon.

Mademoiselle Carolyn Robinson de Thetford Mines, est actuellement en notre ville, chez ses tantes, mademoiselles Ruth et Elizabeth Robinson, de l'avenue des Érables.

M. W.-H. Merleau, de Maniwaki, qui fait présentement un séjour à Edmundston, N.-B., passera quelque temps à Québec, l'hôte de son frère et de sa belle-sœur, M. et madame J.-B. Merleau.

Mademoiselle Gertrude Clergue passe la saison estivale à St-André-sur-Mer.

Un shower avait lieu, récemment, à la résidence de M. et madame Jos.-L. Duguay, en l'honneur de mademoiselle Flora Mc-Brierty dont le mariage aura lieu en août.

Mademoiselles Claire Tardif, de Sherbrooke, et Paulette Bélanger, de St-Alexandre de Kamouraska, font un séjour à Québec.

Mademoiselle Jeannette Chouinard de Québec partira pour un séjour prolongé aux États-Unis, où elle sera l'hôte de son oncle et sa tante M. et madame A.-J. Fran-

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

L'Événement-Journal
avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116
Le samedi et le dimanche, signalez
7980

cœur de Nashua, N.-H., actuellement de passage en notre ville.

Mademoiselle Simone Drolet est actuellement de passage chez son oncle, M. Alfred Fortin, à Val d'Or, Abitibi.

Mademoiselles Ernestine et Aline Gagné, de Rimouski, sont de passage à Québec, en route pour Montréal.

Mademoiselle Simone Dion, g.m.p., fait actuellement un voyage dans l'ouest canadien, où elle visitera Banff et Victoria.

Mademoiselles Mary Frances Padden, Alice-Mary Horen, Francine Lamb, Patricia Sly et Doris Conway, graduées du collège Mundelein à Chicago, ont passé quelque temps en notre ville, récemment.

M. et madame Méri Chevalier sont partis pour la Gaspésie.

M. et madame Henrique Arias, de San Juan, Porto Rico, de passage à Québec, se sont inscrits au Château Normand.

Mademoiselle Lucette Aubuchon, de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invitée de M. et madame L.-P. Frenette.

Mademoiselles Grace Petitjean et Rita Goudreau, de la Nouvelle-Orléans, de passage en notre ville, se sont inscrites au Château Normand.

M. et madame Rosario Simard ont fait un séjour à St-Gabriel de Brandon, récemment, les invités de M. et madame J.-A. Coutu.

M. et madame Adolphe Mérette, des Grondines, étaient de passage à Québec, en fin de semaine, les invités de madame Bibiane Mérette-Lavergne.

La dernière le 11 juillet à neuf heures en l'église de St-Claire, M. l'abbé Lucien Dallaire, professeur au collège de Lévis bénissait le mariage de Gemma, fille de M. Joseph Boutin, et madame Boutin, décédée, avec M. Joseph Lavertu, fils de M. et madame Lavertu, de St-Jean-Christophe. Le chœur était décoré de lilas et de pinces blanches. Pendant la messe, la chorale des Enfants de Marie de St-Claire exécuta un programme de chant. M. Marcel Morin touchait l'orgue. La mariée qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de satin brodé, style princesse. Son voile de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de muguet et elle tenait un bouquet de roses blanches. A l'issue de la cérémonie il y eut réception à la résidence des parents de la mariée où les salons et la table étaient décorés de fleurs de la saison. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage. La mariée portait alors une robe de crin de satin sous un manteau de même ton garni de renard platine et des accessoires bleu-marin complétaient sa toilette. A leur retour, M. et madame Lavertu résideront à Sainte-Clair.

Montréal et ailleurs

Récemment, en l'église Notre-Dame des Anges, de Cartierville, a été célébré le mariage de Marguerite, fille de M. et de madame Gustave Plessis-Belair, avec M. Romeo Payette, fils de M. et de madame Adèle Payette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Prisque Magnan, curé. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par mademoiselle G. Picard et Jac-

APRÈS VOS COURSES



CASSE-CROUTE AU
Sans-o

Aucune femme n'aime à faire la cuisine après une journée de courses. Sans-o est idéal pour apprêter vite de délicieux sandwiches. Gardez-en toujours quelques boîtes, à la main.

5 Variétés délicieuses
- Pâté de Voeu, Jambon et Lardons
- Pâté de Voeu, Jambon et Tomate
- Pâté de Voeu et Poireau
- Pâté de Voeu, Porc et Jambon



Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quel que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion. Toute commande devra être accompagnée de sa monnaie.

Monument à Vancouver

Vancouver, 10. — (P.C.) Un monument monolithique de 16 1-2 pieds a été érigé à la mémoire de tous les sapeurs et de tous les ingénieurs de l'armée canadienne qui ont donné leur vie au service de leur pays. Le monument a été placé devant l'école canadienne-royale des ingénieurs, à Chilliwack, et sera officiellement dévoilé par le gouverneur-général Alexander au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu dimanche.

Des maisons en aluminium

Montréal 11. — (Spécial) — Trois heures à peine après son arrivée à Kingston demain, la première maison tout-aluminium à être expédiée d'outre-mer au Canada sera assemblée et prête à être occupée. Construite en Angleterre et transportée au Canada par les soins de Aluminium Laboratories et d'ingénieurs de cette compagnie, elle est arrivée à Montréal hier à bord de l'Empire

Kangaroo", et a quitté la métropole sur quatre wagons plateformes du Canadien National.

La maison "alroth" ainsi nommée d'après la Aircraft Industries Relief Organisation Housing, compagnie qui a construit jusqu'ici quelque 50,000 de ces maisons, a été transportée au Canada à titre d'essai. On s'assurera en premier lieu si la structure résistera aux rigueurs du climat canadien. Ces maisons se sont avérées très confortables en Angleterre quelle que soit la température. Si, après essai elles peuvent répondre aux besoins du peuple canadien, elles seront produites en série pour remédier à la pénurie de logements.

Cette maison sera occupée par une famille de Kingston.

"Je garantis que ces conseils vous épargneront du TEMPS TRAVAIL"

dit
Barbara B. Brooks
experte en Economie Ménagère de la maison Kellogg

"Que servir à votre famille comme repas d'été légers et nourrissants? Comment épargner du temps et tirer de vos aliments le meilleur parti possible? Des milliers de ménagères avisées comptent sur les céréales prêtes-à-manger pour résoudre ces deux problèmes. Elles sont tellement utiles pour faire des plats appétissants avec les restes. Servez des céréales Kellogg's pour des repas vite faits à n'importe quelle heure!"



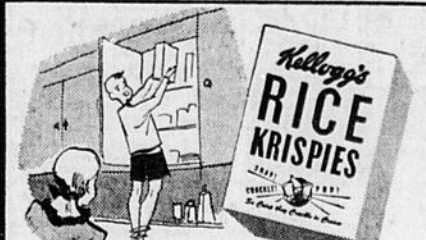
Pressé au déjeuner? Voici quelque chose de facile à préparer pour le déjeuner. Servez des délicieux PEP Bran Flakes avec d'autres parties du blé canadien — c'est bon et c'est nourrissant!



Pour un pique-nique nourrissant et délicieux — des Kellogg's Corn Flakes avec du lait et des fruits frais. Prêts en 30 secondes. Un moyen de régaler les enfants et de faire durer les aliments rares.



Pour le thé — voici un régal: Des muffins à l'All-Bran avec du thé glacé. Ajoutez des raisins secs à la recette facile de muffins que vous trouverez sur le côté du carton de Kellogg's All-Bran.



Les enfants jouent avec ardeur — Il leur faut une collation légère et nourrissante. Qu'y a-t-il de mieux que des Kellogg's Rice Krispies savoureuses et croquantes — si croquantes qu'ils crépissent dans la crème.



Plus de coupons de viande? — Servez un plat de viande non rationnée, des côtes découvertes rôties, avec une farce aux Kellogg's Bran Flakes, et des pommes de terre au four.



Une râle à la cuisine le soir! Ayez quelque chose de simple, léger — sans prendre trop d'aliments précieux. Essayez un bol de Kellogg's Krumblers avec du lait — ils sont faits avec du blé complet.



Maintenant, plus que jamais, un des aliments les plus importants du Canada!

AUJOURD'HUI, tous les Canadiens doivent tirer le plus possible des aliments. Le monde compte sur notre aide. Des milliers de ménagères canadiennes se fient aux céréales Kellogg's prêtes-à-manger pour aider à allonger les rations, à faire des repas avec les restes. Gardez toutes les délicieuses céréales Kellogg's sous la main! Kellogg est une marque qui inspire confiance aux ménagères canadiennes depuis plus d'un quart de siècle. La maison Kellogg fut la première à préparer des céréales prêtes-à-manger : aujourd'hui, cette marque est encore la meilleure en fait de céréales.

Le blé complet contient des protéines, source de force, des hydrates de carbone, source d'énergie, et d'autres éléments essentiels dont vous avez besoin. Le Kellogg's All-Wheat est du blé complet canadien sous sa forme la plus délicate. Préparez par Kellogg, Fabrication canadienne.

ÉPARGNE DE TEMPS... ÉPARGNE DE COMBUSTIBLE... ÉPARGNE DE NOURRITURE!

...
TCALM
NONS
ONE
0 taxes
 comprises
distance 25c
free 30-40c
PLAYERS
UR
7 h.
ER
AMS
UM
NT

NEY
AND
Fantôme
que
Maurice
Gallagher
1929
IER
OI SOIR

ERE
ABLI
OMER
NE
ED
AN
M-G-M
PICTURE
time

MAIN
INUE

NE

ema!
ran
CY"
WAY
EYS
RKI
AIGE, SABU
ER"
STERS
NIGHT"
RIA

Dans la ligue "Côte de Beupré"

Hier soir, dans la ligue de balle molle de la Côte de Beupré, le club Dumas est sorti vainqueur du club Armand en l'emportant au compte de 10 à 9.

Les étoiles au bâton ont été, pour les vainqueurs, Robert Côté qui a frappé un circuit, et Damour, qui a frappé 5 coups sûrs en 5 essais. Chez les perdants, M. Langlais et C. Langlais furent les vedettes avec chacun un circuit, et Cloutier avec un triple.

La prochaine joute sera disputée vendredi soir, à 8 heures précises, alors que la Jeunesse Libérale se mesurera au club Dumas. Les amateurs sont cordialement invités.

Voici le classement des équipes, après la joute d'hier soir, et le box-score:

	J	G	P	M.
Jeunesse Libérale	14	11	3	285
Armand	12	8	4	266
Dumas	14	4	10	285

SOMMAIRE				
DUMAS	Rec.	A.B.	P.	C.S.R.
Dufour	—	2	0	1
Bergevin	—	0	0	1
Savard	—	0	0	1
Tremblay	—	0	0	1
Bouchard	—	0	0	1
Côté	—	0	0	1
Bertrand	—	0	0	1
Damour	—	0	0	1
Garripy	—	0	0	1
Côté Bob	—	0	0	1
ARMAND	—	4	10	17
— C. D.	—	2	0	1
— Lelièvre	—	0	0	1
— Langlais J.	—	0	0	1
— Vézina	—	0	0	1
— C. C.	—	0	0	1
— Langlais C.	—	0	0	1
— Blouin	—	0	0	1
— Cloutier	—	0	0	1
Dumas	—	0	0	1
— Garripy	—	0	0	1
— Dufour	—	0	0	1
— Bertrand	—	0	0	1
— Damour	—	0	0	1
— Savard	—	0	0	1
— Côté	—	0	0	1
— Langlais	—	0	0	1
— Vézina	—	0	0	1
— C. C.	—	0	0	1
— Langlais	—	0	0	1
— Blouin	—	0	0	1
— Cloutier	—	0	0	1

Marqueur officiel — J. Gosselin.

PAR AVION vers les Endroits du Bas Saint-Laurent et de la Côte Nord

Service direct entre Montréal, Québec, Forestville, Mont-Joli et Baie Comeau. Raccordement à Baie Comeau pour autres endroits de la côte nord.

Renseignements et réservations à la salle d'attente du Château Frontenac. Téléphone 3-5075

QUEBEC Airways

Chez les amateurs et les indépendants

Le club de balle molle féminin Zeller's a défait le Limolou par 23-12, mardi soir, sur les Plaines.

Les deux clubs en présence ont fourni du jeu très intéressant.

Les étoiles de la partie furent, pour Zeller's, E. Fitzpatrick, 3 coups sûrs; R. Torpey, 3 coups sûrs; et pour Limolou, J. Arsenault, 2 coups sûrs, dont un deux-buis.

Batterie pour Zeller's: Arsenault, Laliberté, lanceurs; R. Torpey, receveur.

Pour Limolou: Huot, lanceur; Tremblay, receveur.

Le club Zeller's rencontrera le club de St-Malo mercredi soir, à 7 h 15 précises, sur les Plaines, et vendredi soir, ce sera au Limolou à faire face au Zeller's.

Le Puchol a disputé du Covefield par 3 à 2, mardi. M. Leclerc champ centre, frappa un circuit bon pour trois points pour assurer la victoire à son club. Pierre Garripy, lanceur des vainqueurs, retira 10 frappeurs au bâton. La batterie du Puchol était formée de Pierre Garripy et Marcel Metivier, et celle du Covefield comprenait Label et Lionel Sénéchal.

Le Puchol lance un défi à tout club de balle molle de la région. S'adresser à M. O. Gendron, tél. 3-6823.

Course de deux milles à la nage

La douzième épreuve de la course à la nage de deux milles pour le championnat amateur de longue distance du district de Québec, remportée assurément un très grand succès.

A date, onze nageurs se sont inscrits, dont Jacques Amyot, le grand champion québécois qui a gagné cette course cinq fois consécutives depuis 1941.

Cette classique annuelle est organisée chaque année par M. J.-A. Lachance, directeur de la piscine du Palais Montcalm, en collaboration avec M. Henri Bouchard, propriétaire de la plage publique du lac St-Joseph. Les nageurs qui désirent y prendre part devront s'inscrire à la piscine du Palais Montcalm, d'ici demain au soir, à 9 heures.

La liste complète des concurrents ainsi que le numéro qui apparaîtra sur leurs chapeaux respectifs seront publiés samedi, dans cette page.

Harold Daly est réélu président

Hamilton, 10. — (P.C.) — Harold Daly, de Winnipeg, a été réélu président de la "Canadian Swimming and Diving Association" lors de l'assemblée générale annuelle tenue à l'act-on annoncé hier. R.-E. Collins, de Winnipeg, a été réélu secrétaire-trésorier.

R.-M. King, de Winnipeg, a été élu assistant-secrétaire pour l'ouest du Canada et Mme S.-B. Sharpe, de Montréal, occupe le même poste pour l'est canadien. P.-C. Lloyd a été élu registraire et le major E.-J. Ashton, d'Ottawa, a été invité à produire un rapport des activités aquatiques dans les écoles.

Selke succède à Gorman comme gérant général des Canadiens

Montréal, 11. — (P.C.) — Sans qu'il soit besoin d'apposer sa signature au bas d'un contrat, Frank Selke est devenu paisiblement le nouveau gérant général du Forum de Montréal et des Canadiens de Montréal, champions de la N.H.L. L'ancien directeur de la publicité du Maple Leaf Gardens de Toronto succède ainsi à Tommy Gorman, personnage spectaculaire qui fut pendant une décennie en charge du Forum et des Habitants. L'entente avec le sénateur Donat Raymond, président de la "Canadian Arena Company" fut verbale. La démission de Gorman avait été annoncée par lui-même il y aura une semaine à Ottawa où il dirigera désormais l'Auditorium à titre de président et de gérant général.

Victoria défait Iberville 10 à 1

Le Victoria O.T.J. a complètement déclassé les leaders de la ligue de baseball juvénile, l'Iberville O.T.J., au score de 10 à 1, dans une joute régulière de la ligue juvénile disputée mardi soir, au parc Victoria.

Les perdants utilisèrent vainement deux lanceurs pour maîtriser les durs cogneurs de Roland Thibault qui totalisèrent 11 coups sûrs contre les balles de Nadeau et LaPointe.

Elmer Pickford, qui était au monticule pour le Victoria, fut très solide et espéra quatre coups sûrs aux joueurs de Jean Chouinard.

Paul Picard, de l'Iberville, et Gilles Giroux furent les meilleurs frappeurs, tandis que Robert Lebrun et Roland Thibault donnèrent le meilleur rendement au champ.

Par cette victoire, le Victoria s'installe en première place du classement de la ligue de baseball juvénile avec une partie d'avance sur le Collège de Lévis et l'Iberville qui sont ex æquo en seconde place.

Voici le classement des équipes avant la partie de mercredi soir au parc Victoria, alors que le Collège de Lévis viendra rendre visite à l'Iberville.

	P.	G.	P.	M.
Parc Victoria O.T.J.	6	4	2	666
Collège Lévis	5	3	2	600
Parc Iberville O.T.J.	5	3	2	600
St-François	4	0	4	000

La prochaine partie aura lieu ce soir au parc Victoria, alors que le Collège de Lévis viendra rendre visite à l'Iberville.

Elzéar Poitras aux Trois-Rivières

Le président de l'Association Provinciale de balle molle, M. Elzéar Poitras, se rendra aux Trois-Rivières cet après-midi pour tenir une assemblée spéciale de l'Association. Il sera accompagné de ses collaborateurs, MM. William Roth et Paul Emile Bélanger, respectivement trésorier et secrétaire de l'Association. Des représentants de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère assisteront à cette réunion ce soir.

Coombs donne des leçons



Le "professeur" chef à l'école de baseball ambulante des Athlétiques de Connie Mack, à Philadelphie, Jack Coombs, le vieux maître qui donna déjà une victoire aux A's dans une partie qui dura 24 manches (il y a 40 ans) montre à quelques-uns de ses élèves comment lancer la balle sur le marbre. Environ 30 jeunes qui espèrent se faire une carrière du baseball se sont présentés au logement du Drexel Tech pour recevoir des leçons appropriées de Coombs et de ses assistants. On espère découvrir parmi ces jeunes des talents nouveaux pour les Athlétiques. (Photo Central Press)

Les Alouettes ont battu les Castors

Gaston Bormals est sorti vainqueur d'un duel de lanceurs avec Paul Garripy, lorsque les Alouettes ont enregistré une victoire aux dépens des Castors par 7 à 5, dans une joute disputée dans la ligue du parc Iberville.

N'allouant que 6 coups sûrs aux Castors, Bormals quoique n'ayant pas reçu un très bon support de ses coéquipiers qui commencent cinq erreurs au champ, se montra très solide dans les moments critiques. Les Castors durent laisser un grand nombre de coureurs sur les buts, grâce à sa magnifique performance.

Garripy, qui était au monticule pour les Castors, se fit toucher pour 7 coups sûrs que les Alouettes surent grouper, ce qui leur permit de remporter la victoire.

Outre Bormals et Garripy qui furent les étoiles de la partie, Marcel Tailleux, des Castors, se distingua particulièrement en frappant un circuit.

La prochaine partie sera jouée ce soir, à 6 h 45.

Le Couturier gagne

Le club de balle molle Couturier a défait le "Gingras" par 8 à 7 hier soir, à Stadacona, au cours d'une joute très contestée.

Barrière gagne

St. John, 10. — (P.C.) — Jean Barrière, de Montréal, a obtenu la décision sur Lloyd Hudson, de Portland, Me., ici lundi soir, dans le combat principal de dix rounds. En semi-finale, Ollie Geldart, de New Waterford, N.-E., a également obtenu la décision sur Léo Méthot, de Montréal, qui remplaçait "Sped" Coyle, de Halifax. Coyle fut blessé quelques jours avant la bataille et Méthot fut appelé à le remplacer.

Seconde ronde de l'intermédiaire

On a réussi à liquider, hier soir, les parties de première ronde du tournoi intermédiaire en simple pour le championnat de la ville et du district de Québec, et la possession du trophée "Edgar Morin". La rencontre la plus contestée fut, sans contredit, celle qui mettait aux prises Lucien Garant, des Employés Civils, et Louis Marmette, de Lévis. Ces deux joueurs ont donné du jeu de première valeur et ont réussi de très beaux coups qui soulevèrent les applaudissements des nombreux spectateurs. Garant réussit finalement à remporter une victoire bien méritée au pointage de 6-1, 5-7 et 7-5.

Conway Boudreau a aussi fait une belle lutte à son adversaire, Maurice Larocque, qui a finalement remporté la victoire au pointage de 2-6, 6-4 et 6-4. Ce match a été très contesté.

Ce soir, on présentera toutes les parties de seconde ronde. On prévoit des matches captivants. La rencontre opposant Jules Godbout à Raymond LaRoche promet de très belles parties; elle aura lieu à 10 heures précises sur le court No 2.

Voici les résultats des parties jouées hier ainsi que le programme du jour:

Jacques Bourgeois défait Guy Brennan 6-2, 6-4.
J. C. Pouliot défait P.-A. Pichette par forfait.
Marcel Lefebvre défait Adrien Caron 6-1, 6-0.
Laurent Dutil défait Gérard Gagnon 6-2, 6-0.
J. P. Couture défait René Blanche 6-1, 6-0.
Gaston Drouin défait J. E. Beaudin par forfait.
Georges Myrand défait P. A. Drouin 6-3, 6-1.
M. Lortie défait Jacques Gagné 6-1, 6-0.
Lucien Garant défait Louis Marmette 6-1, 5-7.
Roland Kirouac défait Léo McNicoll 7-6, 6-1.
Paul Fontaine défait Gérard Chailleur 6-0, 6-1.
Maurice Larocque défait Conway Boudreau 2-6, 6-4, 6-4.
Côté défait Augustin Mérette 6-2, 6-1.
Maurice Marois défait Jacques Gauthier 6-1, 6-2.

Préparatifs de la Provinciale

Pierre-Emile Gaudreault, de La Tuque, qui représente le club de La Tuque depuis deux ans dans la Ligue Provinciale de Grosses Quilles, a annoncé au comité du congrès du 28 juillet qu'il sera présent avec M. Jos. Régner, membre de l'équipe l'an dernier. Ils ont assisté à une importante réunion hier, aux Trois-Rivières, où il y avait des représentants de Flessville, Victoriaville, Trois-Rivières, La Tuque, etc. Ces clubs se préparent pour le congrès de Québec.

Le Grand Chevalier Maurice Habel, des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, représentera personnellement le club de sa ville au congrès. Il sera accompagné du capitaine de l'équipe, l'an dernier, M. Dubé, M. Robitaille, de Valleyfield, a communiqué à M. Louis-Philippe Genest qu'il était prêt à figurer dans la Ligue Provinciale avec des clubs de Montréal, Beauharnois, Lachine, Sorel, etc.

Tout s'annonce donc bien pour la réorganisation de la Ligue Provinciale de Grosses Quilles et le congrès du 28 juillet prochain.

L'Intermédiaire "A" de balle molle

Le président de la ligue de balle molle Intermédiaire "A" de l'O.T.J., M. Paul-Emile Bélanger, a déclaré, hier soir, que les parties qui étaient prévues pour jeudi et vendredi étaient annulées. La ligue reprendra son cours normal à partir de lundi prochain, le 15 juillet, au stade Dollard-des-Ormeaux.

Avais aux clubs

Aucune joute de la ligue n'étant à l'affiche avant le 15 juillet, le président de la ligue Intermédiaire "A" de balle molle avertit tous les clubs de ne pas oublier de faire le dernier choix de tous leurs joueurs pour la saison, car les gérants devront remettre au président de l'Association Provinciale de balle molle tous les contrats de leurs joueurs avant minuit, lundi soir.

CONSTIPÉ
FOIE DÉRANGÉ?
PRENEZ DES PILULES LAXATIVES VÉGÉTALES BEECHAM'S
POUR UN PROMPT Soulagement
PILULES BEECHAM'S

Geste amical... Prenez un Coke

Coke = Coca-Cola
"Coca-Cola" et son abréviation "Coke" sont des marques déposées qui distinguent le produit de Coca-Cola Ltd.

COCA-COLA LTD.

DICK TRACY

Elle est difficile à toucher pour une petite fille. Je vais acheter le volume — je vais étouffer la musique.

Qui a tué ton père, Rossignol?

Cette radio est hantée! Il faut que j'en achète une autre.

Trac y compte que la petite fille cédera tôt ou tard — mais je ne sais pas — elle est endurcie.

Ceci n'a rien à voir avec notre présente histoire, mais nous recevons des lettres nous demandant ce que sont devenus E. O. Sans Souci et Gertrude Gravel.

Mais je vous connais à peine. Parlez-moi un peu de vous.

Vous savez, je suis d'une famille de huit garçons. Non père venait de l'Ouest. Nous.

JIGGS

Je suis tellement content que tu aies invité M. Lilié à dîner — je suis sûr qu'il votera pour toi!

Non seulement lui — mais il a cinq fils en âge de voter!

Un dîner délicieux, Jiggs!

Je suis content que vous l'avez aimé M. Lilié. J'ai commandé des cigares pour fumer tout en buvant notre café!

Je suis bien content que vous soyez présent comme maire — je regrette beaucoup mais ma famille et moi serons en dehors de la ville le jour des élections!

Garçon! Pas besoin d'apporter les cigares!!

Par GEO. McMANUS

Couronnez Votre Grand Événement avec une Sweet Caporal

Le signal du départ... un premier moment d'angoisse et de confusion... L'effort esthétique et rythmé de muscles vigoureux et la gagnante se classe en un temps record.

La tension disparaît, voici le moment de la Sweet Cap, une cigarette vraiment satisfaisante, toute désignée pour couronner de tels événements.

Partout, en tout temps, il n'y a rien comme une Sweet Cap.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

L'augmentation des prix aux E.U. compense pour les subsides levés

Les journaux américains s'étonnent d'une stabilité à peu près générale des prix. — Aspect compliqué de la situation des loyers.

New-York, 11. — (P.A.) Les journaux, jetant un coup d'oeil sur la structure des prix et les perspectives dans les principales villes des Etats-Unis depuis la mort de l'Office de l'Administration des Prix, ont constaté hier une attitude à peu près générale de stabilité en dépit de quelques augmentations prononcées dans certains cas et de raretés dans quelques lignes.

D'une manière générale, disent-ils, les prix de la viande et des produits laitiers ont augmenté substantiellement, et les approvisionnements dans le premier cas sont à la hausse.

Plusieurs journaux constatent que les hausses des prix de la viande et des produits laitiers ne font pas plus que compenser la perte des subsides du gouvernement. On rapporte que d'autres lignes de marchandises sont stables, mais on se demande si les prix ne monteront pas une fois les inventaires actuels épuisés.

La situation des loyers présente un aspect compliqué. On parle de hausses prononcées décrétées par certains propriétaires, tandis que d'autres restent aux paliers établis par l'O.A.P. Les autorités de l'immobilier admettent qu'une hausse de 15 pour cent serait appropriée.

Volont un aperçu de la situation des prix à New-York, d'après l'enquête de la presse.

Le lait se vend de 18 à 21 cents; le beurre de 80 cents à \$1.25; la viande est à la hausse et les approvisionnements augmentent; les loyers demeurent aux paliers de l'O.A.P. en vertu d'une loi de l'état.

Faillite suivie d'une tragédie, à Hull

Hull, Qué., 11. — (P.C.) — La Hull Iron and Steel Foundry Ltd., à l'angle des portes d'acier et de la polisse, a été déclarée en faillite par le juge Norman Lloyd Turner, 63 ans, à la suite de l'annonce de la faillite de la compagnie.

Des avis furent affichés avant-hier à l'usine, formant les 300 employés que la compagnie fermait ses portes jusqu'à nouvel avis. Quelques heures plus tard le corps de M. Turner fut trouvé dans son bureau.

On dit que la faillite de la compagnie, qui fabrique des munitions et emploie jusqu'à 800 hommes durant la guerre, est une affaire d'environ \$1,000,000.

L'inspecteur de police J. Maxime Lavigne a déclaré que la mort de M. Turner est nettement reliée à la déconfiture de la compagnie. Une autopsie sera pratiquée et une analyse chimique sera faite d'un résidu trouvé dans une verre à côté du corps.

M. Turner faisait partie de la firme depuis 1938. Il a laissé une lettre adressée à son épouse. Le contenu n'en a pas été divulgué.

La conférence de Paris déprimante

Paris, 11. — (Par Reimann Morin) De l'opinion des journalistes qui ont rapporté les débats de la Conférence des ministres des affaires étrangères dans la presse, il ressort que l'atmosphère est déprimante et que l'issue chimérique sera faite d'un résidu trouvé dans une verre à côté du corps.

Une immense, plus large que celle qui sépare deux planètes, divise cette conférence du reste du globe. Et cette distance est celle qui existe entre le monde des mots et le monde des actes.

Je revenais d'un voyage circulaire en Europe quand je revis Paris. Les conditions d'existence étaient déplorables dans presque tous les pays européens dont les peuples demandent autre chose que du pain et des chaussures.

L'état actuel serait plus facilement supportable si quelque signe d'espoir apparaissait à l'horizon. Mais aucun n'est sorti de la conférence de Paris.

Un Danais m'a déclaré: "Tout ce qu'on désire, c'est de pouvoir travailler et de profiter des fruits de son travail. Mais il semble trop beau d'en espérer tant."

Un Finlandais parla: "Nous sommes d'un pays qui a été envahi et non d'un pays qui a envahi. Mais nous n'avons pas le droit de faire entendre notre voix à la conférence de la Paix. Pouvons-nous seulement regarder de ce côté?"

Le seul résultat qu'ait obtenu la conférence, c'est d'avoir provoqué une violente collision entre les Etats-Unis et la Russie. Nul doute ne subsiste: les objectifs, les politiques de ces deux grands Etats sont en antagonisme.

Si c'est une mauvaise nouvelle pour les Américains et les Russes c'en est une plus désagréable encore pour les Français, les Belges et les Suédois.

Amendements à deux bills importants

Londres, 11. (P.C.) — La Chambre des Communes a approuvé hier soir des amendements soumis par la Chambre des Lords à deux bills importants — celui de l'établissement des mines et celui de la réglementation des placements, sur lesquels le gouvernement fut d'abord battu à la Chambre Haute.

Les derniers amendements constituent un compromis.

Le ministre du combustible M. Shinwell a admis avec l'opposition que le bill du charbon avait été amélioré par les suggestions de la Chambre des Lords concernant les dispositions du bill concernant le fonds de réserve de l'Office national du charbon proposé pour administrer l'industrie houillère de l'Angleterre sous l'étatisation.

Les deux mesures n'attendent plus que la sanction royale pour prendre force de loi.

Elus par acclamation à Ste-Pétronille

Les candidats suivants aux sièges 1, 2 et 3 du conseil municipal de Ste-Pétronille, I.O., ont été élus hier, par acclamation: MM. Léonidas Noël, Adélard Rousseau et Urie Jelly. Les autres membres du conseil sont, outre M. le maire P. Blais, MM. Edmond Plante, Paul Remillard et René Simard.

Renommé depuis 1892

THE "SALADA"

Garage municipal — Poursuite de l'enquête sur le garage municipal, dit-avant-midi, 10 h. 15, en troisième division de la Cour Supérieure, au Palais de Justice.

Club Kiviana — Déjeuner-causette hebdomadaire du club Kiviana, à 12 h. 30, au Château Frontenac.

Le P. Joseph de Salem réélu provincial

Le T. R. P. Joseph de Salem a été réélu provincial des Frères mineurs capucins. Le T. R. P. Gabriel Devient le 1er définitif; le T. R. P. Jean-Berchmans, le 2e définitif; le T. R. P. Jean-Berchmans, le 3e définitif; et le T. R. P. Gilbert, le 4e définitif. Au cours de cette même réunion capitulaire, on a fait le choix de deux custodes généraux: les T. R. P. P. Louis et Eugène.

Montréal, centre de la J.O.C. américaine

Montréal, 11. (P.C.) — Montréal deviendra le quartier-général international de la Jeunesse ouvrière catholique de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, a annoncé le chanoine Joseph Cardin, fondateur de la J.O.C., hier soir, avant de quitter le Canada, en route pour les Etats-Unis et Costa-Rica, où il doit participer à un congrès panaméricain des aumôniers jockistes. Il a même ajouté que le R. P. Victor Villeneuve, o.m.i. de Montréal, accueillera aussi, au cours de son séjour, le chanoine Cardin, qui pourrait être choisi comme directeur pour les deux continents.

Le chanoine Cardin a déclaré dans plusieurs de ses conférences que "le Canada est le second berceau de la J.O.C." Il a affirmé que sur le plan de l'apostolat auprès des masses ouvrières, le rôle du Canada en regard des trois Amériques n'est pas différent de celui qu'a joué la Belgique, foyer du mouvement jockiste en Europe.

On a en effet, d'un côté, le témoignage précieux que possède la "véritable formule" et que son esprit est en tous points conforme à celui qui a présidé à la naissance de cette vaste organisation d'apostolat laïc.

Le premier témoin, M. René Mainguet, 27 ans, cultivateur, a déclaré qu'il était à la hauteur de son rôle, qu'il était à la hauteur de son rôle, qu'il était à la hauteur de son rôle.

Fin de grève dans la fourrure

Toronto, 11. (P.C.) — Les quatre cent membres de la Fur Workers Union (F.W.U.), qui étaient en grève depuis le 4 juillet, sont retournés hier au travail. L'union et les membres de l'association des manufacturiers de fourrure ont convenu d'un accord, d'en venir à un accord.

C'est ce qu'annonçait hier M. Harry Simon, organisateur général de la F.W.U.

M. Simon a rapporté que les manufacturiers avaient consenti à laisser à la discrétion de M. William Green, président de la F.W.U., la question de la seconde semaine de vacances avec paye, c'était là la principale demande formulée par l'union.

"Les manufacturiers ont accepté d'accorder aux employés une semaine de vacances payées et de s'en remettre à M. Green pour la deuxième semaine de vacances. Ils s'en remettront à sa décision."

M. Simon dit que 50 maisons de fourrure ont été affectées par cette grève.

M. E. Castonguay réélu président

Monsieur Emile Castonguay, administrateur du journal "L'Action Catholique", de Québec, a été élu pour un quatrième mandat à la présidence de l'Association provinciale des maîtres imprimeurs du Québec, lors de la réunion annuelle de cette importante association patronale, tenue à l'Ecole des Arts Graphiques de Montréal, lundi, le 8 juillet.

M. Charles Holmes, de Montréal, a été élu vice-président, et M. J. J. Georges, de Québec, a été élu secrétaire-adjoint.

Cette réunion a décidé d'organiser pour octobre 1947 un grand Congrès du patronat Canadien-Français de l'imprimerie ainsi qu'une exposition du matériel d'imprimerie comme celle tenue il y a neuf ans à l'Hôtel Mont Royal de Montréal.

La réunion annuelle qui vient d'avoir lieu est la plus importante qu'ait tenue l'Association provinciale au point de vue du nombre de délégués présents ainsi que par le nombre de localités représentées, pas moins de quinze centres de cette province y étaient représentés.

Criminalité juvénile, suite de la guerre

Cleveland, 11. — (P.A.) Un représentant français a révélé, hier, que les enfants de France ont été dévotés par la guerre, alors qu'ils devaient tricher et mentir pour survivre. C'est aux délégués de la fédération nationale des clubs de femmes professionnelles et en affaires des Etats-Unis, réunies en congrès bi-annuel ici que s'adressait le conférencier.

Selon Mme Marcelle Kraemer-Bach, de Paris, "la criminalité juvénile est une suite logique de la guerre". Mme Kraemer-Bach, l'une des trois oratrices au dîner de la section internationale de l'association des Prisonniers et Déportés, de France, dont elle est l'un des conseillers juridiques.

"A l'exemple de leurs parents, aux prises avec le Geste, ils ont appris à mentir et tricher pour les mêmes raisons, toutefois les principes moraux des parents ont pu s'effriter de nouveau vers le vrai malheureusement il est nécessaire d'agir avec beaucoup de sympathie pour amener les enfants à une attitude normale en face de ces problèmes", a-t-elle ajouté.

Mme Kraemer-Bach est aussi présidente du comité législatif de la fédération internationale des femmes professionnelles et en affaires.

Les absences aux Communes

Ottawa, 11. (P.C.) — M. Benoit Michaud (Lib.-Restouche - Madawaska) a protesté hier aux Communes contre un article publié dans la Montreal Gazette qui, dit-il, critiquait la conduite des députés qui étaient pas présents à la Chambre.

M. Michaud déclarait qu'en faisant allusion aux discours qui étaient prononcés devant des "sièges vides", l'éditorial critiquait ouvertement les membres absents "sans raison justifiable".

"Il a ajouté que le journal n'était apparemment pas au courant que plusieurs députés en question assistaient à un "très important" comité de la Chambre.

Réunions et conférences

Aujourd'hui — Poursuite de l'enquête sur le garage municipal, dit-avant-midi, 10 h. 15, en troisième division de la Cour Supérieure, au Palais de Justice.

Club Kiviana — Déjeuner-causette hebdomadaire du club Kiviana, à 12 h. 30, au Château Frontenac.

Au Palais de Justice

Lebel est acquitté et exonéré de tout blâme dans le décès de East

Le jury aurait pu être plus objectif dans l'appréciation de la preuve. — Accident regrettable. — Session de la Régie des Transports.

"Je me demande comment un jury intelligent, dirigé par un professionnel, a pu rendre un verdict de responsabilité criminelle alors qu'absolument rien n'indiquait de responsabilité", déclarait hier M. le juge Achille Pettigrew en acquittant et exonérant M. Jean-Claude Lebel, 19 ans, de Cap-Santé, de l'accusation de manslaughter portée contre lui la semaine dernière, à la suite d'une enquête tenue par le comte sur les circonstances du décès de M. Sylvio East, 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

M. East est décédé sous le choc subi lorsqu'un camion l'a heurté, près de St-Augustin, l'après-midi du 2 juillet. M. Lebel, qui conduisait le camion, le mit 40 ans, de Québec. Le jury avait rendu un verdict de manslaughter et le procureur général, malgré la faible preuve à présenter au tribunal, avait préféré porter l'accusation, "afin de satisfaire l'opinion publique et la justice".

Sidney Hillman, figure politique américaine en vue, meurt à 59 ans

Le président national du comité d'action politique du C. I. O. était l'une des figures politiques les plus discutées de son époque, aux Etats-Unis.

Point Lookout, N.-Y., 11. — (P.A.) — M. Sidney Hillman, 59 ans, jeune immigrant et tailleur de vêtements qui eut l'une des figures politiques les plus discutées de son époque aux Etats-Unis, est décédé hier.

C'est Hillman, président national du comité d'action politique du C. I. O., qui devint un centre orageux politique lors de la campagne de 1944 pour la présidence.

M. Hillman succomba à une crise cardiaque à 840 ans, dans une chambre de son bungalow de six pièces sur la rive sud de Long Island, près de Long Beach.

Le chef ouvrier fut trouvé inconscient dans son lit par son épouse. Une tente à oxygène fut installée quelques minutes plus tard, mais le malade ne réagit pas et il expira peu de temps après.

Bien que président des nombreux et riches Amalgamated Clothing Workers of America, il était surtout connu dans les cercles ouvriers pour son travail à la direction du comité d'action politique du C.I.O.

On ne sait pas encore qui le remplacera à la présidence de ce comité. Le choix de son successeur sera fait à l'assemblée de l'exécutif du comité de Washington, la semaine prochaine.

Né à Zagare, Lithuanie, il arriva aux Etats-Unis en 1907 et il s'engagea comme tailleur dans l'industrie du vêtement. Il ne tarda pas à s'intéresser au mouvement ouvrier. Il déclara un jour qu'il considérait la grève comme une "arme de la jungle", mais en ajoutant: "Comme nous vivons dans une jungle économique et sociale, nous devons y recourir".

Il dit que M. Winston Churchill, alors premier ministre anglais, réclamait un mouvement de forces considérables d'Afrique orientale en Egypte, tandis que le premier ministre Smuts, d'Afrique-sud, lui exposait le danger qu'il y aurait à diminuer ses forces en Afrique orientale.

Lord Wavell dit qu'il résista à la proposition de diminuer ses forces en Afrique orientale — tant qu'il n'aurait pas repoussé les Italiens.

Employés des ports unis en fédération

Montréal, 11. — (Spécial) La Fédération nationale des fonctionnaires du Conseil des ports nationaux a été fondée au cours d'un congrès à Montréal. M. E.-G. Laroché, de Montréal, en a été élu le premier président. M. Nap. L'Heureux, de Québec, vice-président. M. L.-B. Fectham, de Halifax, secrétaire-trésorier. M. V. Black, directeur, et M. Roland Blais, de Trois-Rivières, adjoint.

Le but principal du congrès était de grouper toutes les associations locales d'employés à travers le pays, de façon à coordonner les politiques de ces différents groupements et d'établir de quelle façon il y a lieu d'entamer des négociations avec le Conseil des ports nationaux au sujet des conditions de travail, du bien-être et des salaires.

C'est que récemment que les employés des ports nationaux ont commencé à se grouper en associations. L'association montréalaise fut la première à obtenir une entente collective approuvée par le Conseil du travail en temps de guerre. L'association de l'association montréalaise a été suivie de près par les associations sœurs, depuis deux ans.

Le jeune Tremblay mieux

L'état du jeune Clément Tremblay, un garçonnet de 5 ans, gravement blessé mardi soir par une automobile, sur la rue Arago, connaît un mieux sensible, nous annonçait-on hier soir. On avait d'abord cru à une fracture du crâne, et l'on craignait pour la vie de l'enfant.

Clément Tremblay, dont les parents demeurent au No 471, rue St-Vallier, fut frappé par une automobile, vers 5 heures, mardi, sans que le conducteur du véhicule n'eut connaissance de l'accident. Ce n'est qu'en entendant les cris des passants qu'il arrêta un peu plus loin, pour fournir ensuite toutes les informations à la police. Le bambin est hospitalisé à St-Sacrement.

Fred Rose prêt à purger sa sentence

Montréal, 11. — (P.C.) — Fred Rose, député de Montréal-Carrier au Parlement présentement confiné à la prison de Montréal en attendant l'audition de son appel, a écrit hier au ministre de la Justice, l'hon. Louis St-Laurent, pour lui demander d'être transféré à un pénitencier fédéral afin de lui permettre de commencer à purger sa condamnation à six ans pour conspiration en vue de fournir des renseignements secrets à la Russie.

Son avocat expliqua que si l'appel de Rose est rejeté, le temps qu'il aura fait en prison ne comptera pas dans l'accomplissement de sa sentence.

L'appel sera entendu en septembre seulement.

voilà PEPSODENT SELON LA FORMULE NOUVELLE!

LES DENTS LES PLUS BLANCHES GRÂCE À LA CRÈME DENTIFRICE À L'IRIUM!

INGRÉDIENTS NOUVEAUX!

GOÛT PLUS PIQUANT!

DEUX FOIS PLUS D'IRIUM!

NETTOYAGE LE PLUS ACTIF

JAMAIS OFFERT!

Jamais auparavant une crème dentifrice pareille! La Crème Dentifrice Pepsodent selon la FORMULE NOUVELLE combine des ingrédients nouveaux à deux fois plus d'Irium pour former le nettoyage le plus actif. Voici enfin une crème dentifrice qui enlève sûrement et efficacement chaque film qui noircit les dents. Ce n'est donc pas étonnant que la crème dentifrice Pepsodent selon la FORMULE NOUVELLE rend les dents les plus blanches — les plus blanches parce qu'elles sont les plus propres. Pour avoir des dents éclatantes, demandez la Crème Dentifrice Pepsodent.

LA CRÈME DENTIFRICE PEPSODENT SELON LA FORMULE NOUVELLE EST ACTUELLEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND

"LES DENTS PEPSODENT" SONT LES PLUS BLANCHES PARCE QUE LES PLUS PROPRES